

5

Les obstacles à la construction et à l'intégration de l'Etat-nation au Congo-Brazzaville (1944-1997)

Joseph Gamandzori

Les régimes politiques issus de la colonisation en Afrique sont présentés comme patrimoniaux ou néopatrimoniaux⁸³. Au Congo-Brazzaville, Etat situé en Afrique Centrale avec 342.000 km² pour 2.300.000 habitants environ, le patrimonialisme a revêtu des phases civiles et militaires, alternant un ensemble de facteurs où se mêlent le récurrent et le factuel. Le patrimonialisme, on le sait désormais, autorise le développement des relations de clientèle activant des acteurs collectifs déclinés en ethnicité et « tribalités » (selon l'expression d'Henri Lopes à la Conférence Nationale), sur des entités régionales ou micro-régionales, négation de l'intégration nationale.

La rupture d'harmonie est ainsi attestée avec comme matérialisation le déséquilibre structurel et démographique. Les obstacles récurrents à la construction et à l'intégration de l'Etat-Nation composent une première série d'obstacles. Ils forment le soubassement sur lequel bute la volonté politique coloniale de « mise en valeur » et ultérieurement celle de « développer » harmonieusement le Congo.

Dans cette hypothèse, nous avons identifié comme obstacles « la répartition inégale des infrastructures », « l'ethnicité » et ses expressions locales déclinées en nationalismes (le messianisme traditionnel et le nationalisme radical ou révolutionnaire).

L'hypothèse sur les obstacles factuels à la construction et à l'intégration a trait à la somme de défis récents qui militent contre cet objectif

I. Les obstacles récurrents

A l'observation de la situation du Congo-Brazzaville, une catégorie de facteurs, physiques ou sociaux, manifestent une certaine permanence temporelle. Ces facteurs, en rapport avec la problématique de construction de l'Etat moderne apparaissent comme des obstacles récurrents. Ils coexistent avec d'autres qui surgissent, de manière factuelle dans la trame des faits historiques qui rythment la vie nationale.

1. Le déséquilibre structurel et démographique

C'est dans un contexte de mutation économique au XIX^e siècle que la région dite du "bassin conventionnel" du Congo, drainée par le fleuve de même nom et ses nombreux affluents, effectuera sa rencontre⁸⁴ avec le capitalisme commercial européen.

⁸³ J.-F. Bayart, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

A.S. Meschériakoff, « Le multipartisme en Afrique, illusion ou solution », In *Transition démocratique, l'Afrique en transition vers le multipartisme*, Paris, 1991, (70-77).

⁸⁴ Nous récusons le terme de découverte qui laisse transparaître l'idée de passivité des formations sociales "existantes".

Les Cahiers de l'IGRAC

Cette rencontre fut l'occasion d'« une transition assez douce entre l'époque négrière et celle du commerce libre » comme le dit M'Bokolo⁸⁵.

Savorgnan de Brazza qui fut « l'acteur » officiel⁸⁶ de cette rencontre entre civilisations, au nom de la France, eut l'intelligence, en accédant au cœur du système, de comprendre que de l'Atlantique au Pool Malebo, il se trouvait dans une zone de transit⁸⁷.

Ce contact accéléra la déliquescence sinon la disparition des entités sociales et politiques qui contrôlaient « le grand commerce congolais »⁸⁸, affaiblissant du même coup les positions des « feudataires » qui contrôlaient les nœuds localisés de la chaîne des échanges commerciaux.

L'historien congolais Ch. Didier Gondola a consacré des chapitres exhaustifs à cette question dans son histoire comparée de Brazzaville et Kinshasa de 1930 à 1970. (Cf bibliographie).

Il apparaît que la volonté de contrôler les axes commerciaux liés aux fleuves et à l'Atlantique gênera une âpre concurrence entre les nations européennes, la Belgique, la France et l'Angleterre, par explorateurs interposés⁸⁹.

Savorgnan de Brazza fit pour la France le choix de fixer la capitale du « Congo-Français » au lieu géographiquement stratégique de Mfwa (futur Brazzaville), le 3 octobre 1880 ; dans le dessein de capter et réorienter les flux commerciaux de l'axe économique, en faveur de son pays d'adoption⁹⁰, la France.

Le choix économique et stratégique de fixer la capitale à Mfwa (Brazzaville), explique la position excentrique de Brazzaville, par rapport au Moyen-Congo et à l'ensemble fédéral (l'Afrique Equatoriale Française)⁹¹ qui en résulta en 1910.

Ce choix de départ assigna au Congo une fonction de transit dont les conséquences sont multiples.

En effet, d'après J. Bruhnes et C. Villauw (cités par D.C. Gondola au sujet des villes congolaises), la ville peut être assimilée à l'Etat même.

La capitale d'un Etat n'est pas seulement le siège directeur de la pensée et de l'action politique. Elle est aussi, comme les frontières elles-mêmes, un réservoir ou un magasin de forces de l'ordre spirituel et de l'ordre matériel. Le plus souvent, là se concentrent les moyens financiers [...]. Quand rien ne contrarie le mouvement et qu'il atteint son plein effet, la capitale n'est plus seulement le réduit de l'Etat central : elle devient presque l'Etat lui-même ⁹².

Cette observation d'excentricité a été repérée par les rédacteurs de la revue *Politique Africaine* lorsqu'ils titraient un numéro spécial sur le Congo : « Le Congo, banlieue de Brazzaville »⁹³.

L'excentricité du siège du pouvoir explique dans le même temps la « méconnaissance du domaine » qui se manifesta tout au long de la colonisation française et le fait persistant de la sous-administration du Congo et de l'AEF.

Guidée par le primat de la logique économique libérale de recherche de profits immédiats, la colonisation a réalisé au Congo quelques « enclaves de modernisation »⁹⁴.

La concentration de ces enclaves de modernisation a consacré la désarticulation du pays, en accentuant la coupure (nord-sud) du pays.

⁸⁵ E. M'Bokolo, *Afrique noire, Histoire et civilisation - Le grand commerce congolais*, p. 173 (voir aussi Ndaywell, p. 240).

⁸⁶ Nous écrivons "officiel", en raison du commerce européen pré-existant dans les bassins de l'Ogooué et du Congo que la logique de l'historiographie "officielle" menace d'occulter.

⁸⁷ Allusion faite à « la mission de l'Ouest Africain ». Cf. C. Coquery-Vidrovitch. *Brazza et la prise de possession du Congo 1883-1885*. Paris, Mouton, 1969, 497 p.

⁸⁸ Elikia MBokolo, *op. cit.* p. 173.

⁸⁹ Il s'agit de de Brazza et Stanley.

⁹⁰ Cette pensée amena au choix des chemins de fer dans les deux colonies, le Matadi-Léopoldville, côté Belge, et le Congo-Océan côté Français. Sur cet aspect, on se reportera avec intérêt à Burnschwing, Soret, Sautter, Gondola, Ndaywel (voir bibliographie).

⁹¹ Décret de création.

⁹² Cité par Ch. D. Gondola, *op. cit.*, pp. 73-74. Quand s'amorce le développement des villes au tournant des années 1950, Brazzaville aura vocation à aspirer vers elle les populations valides de l'intérieur (voir l'exode rural).

⁹³ *Politique Africaine*, n° 31 Octobre 1978.

⁹⁴ A l'exemple de la construction du CFCO, du port océan et du développement des villes du chemin de fer. Au sortir de la 2^{ème} guerre mondiale, quelques opérations d'envergure furent initiées, à l'instar de « l'aménagement de la Vallée du Niari », concomitamment avec les opérations du FIDES. Voir Archives nationales, C.C. « Affaires Economiques ». Comité d'aménagement de la vallée du Niari - 1953.

Les Cahiers de l'IGRAC

Certes, il y a eu « l'importance de l'hydrographie » comme facteur décisif dans les transports comme l'a noté P. Naville⁹⁵. Mais en termes d'avantages comparatifs, la mise en valeur de la zone du chemin de fer s'est révélée plus attractive aux investisseurs. Il en a résulté au total un mal développement qui consista à discriminer le territoire, entre « un pays utile » et un « pays inutile »⁹⁶.

On attribue à cet obstacle la faible prégnance des initiatives dans la partie septentrionale du pays, en raison de l'éloignement des zones d'évacuation des produits locaux ou ressources naturelles.

En effet, dans un article de référence qu'il a consacré à l'économie congolaise, P. Vennetier⁹⁷ souligne l'inégale répartition des infrastructures entre le Nord et le Sud. La concentration des infrastructures de communication et des équipements a obéi aux impératifs de la métropole coloniale de « mise en valeur » et d'évacuation des ressources.

La politique d'équipement poursuivie ainsi sans rupture majeure de logique par les régimes post-coloniaux a accentué le double déséquilibre structurel et démographique du Congo.

En effet, la localisation des infrastructures et des équipements a permis de concentrer dans le sud du Congo un embryon d'industries de transformation, consacrant du même coup une inégale répartition de la population et un agencement de l'espace de même tendance. Ceci a pu être une source de ressentiment au niveau des élites politiques au lendemain de l'indépendance, comme l'ont noté H. Ossebi et Bazenguissa⁹⁸.

Bazenguissa-Ganga a fait mention, en effet, d'incidents survenus au sein de l'instance dirigeante du Parti unique sous Marien Ngouabi dans la crise de 1971⁹⁹.

Nous avons montré, dans un article publié par l'Harmattan comment a été conditionné l'émergence des villes sur l'axe du chemin de fer Congo-Océan dès sa mise en service en 1934¹⁰⁰.

Depuis la libération de la force de travail et le développement des rapports marchands¹⁰¹ suite à l'émergence d'un marché de travail urbain au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, il existe un courant migratoire continu d'exode rural qui a pour effet d'anesthésier l'arrière pays.

Les études pionnières de J. Dresch et M. Soret ont révélé l'ampleur du phénomène urbain au Congo¹⁰²

Le changement de régime en 1968 et la promesse du nouveau pouvoir de supprimer le chômage en 1973 va accélérer l'exode rural et aggraver l'ampleur des phénomènes urbains, renchérit une étude récente¹⁰³.

Cette caractéristique fait du Congo le pays le plus urbanisé d'Afrique avec un taux compris entre 55% et 60% ; la ville de Brazzaville seule renfermant 30% de la population totale du pays en 1992¹⁰⁴.

En conséquence, l'existence attestée d'un déséquilibre démographique entre les villes et l'arrière-pays caractérise le Congo depuis de nombreuses décennies. Deux villes nouvelles ont émergé dans l'arrière-pays, Ouessou et Mossendjo (complétant la configuration urbaine coloniale avec Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Loubomo), Jacob (Nkayi), sans rompre la tendance migratoire générale en faveur des villes. C'est ce qui

⁹⁵ P. Naville, *L'importance de l'hydrographie*, Présence Africaine, Paris, 1952, p. 39-42.

⁹⁶ Il existe dans l'histoire moderne d'autres exemples de « mal développement » et de configuration territoriale inégale. C'est le cas par exemple, du contraste entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud repris par Edward WISAID cité dans Culture et impérialisme, traduit de l'anglais par Paul Cempla, Hayard *Le Monde Diplomatique* pp. 95-97. Les exemples d'anciennes colonies sont légions. Voir par exemple, les exemples du Tchad, du Bénin, du Cameroun.... Voir Suret-Canale, ère coloniale - Bernard Lanne, *Afrique Contemporaine*, 180, 1996 - (52-55). Ces clivages territoriaux sont souvent sources de violence.

⁹⁷ P. Vennetier, *Un cas de disparité économique régional dans un cadre national, Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, Bordeaux 1978, *CEGET*, 39-81.

⁹⁸ R. Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1990, 455 p.

⁹⁹ R. Bazenguissa-Ganga, *op. cit.*

¹⁰⁰ J. Gamandzori, « Le chemin de fer et l'urbanisation au Congo », in *Processus d'urbanisation en Afrique noire*, t.1, Paris, l'Harmattan, 1988, 11 p.

¹⁰¹ H. Babassana, *Travail forcé, expropriation et formation du salariat en Afrique noire*, p. 46, Grenoble 1978.

¹⁰² J. Dresch, « Villes congolaises. Etude de géographie urbaine et sociale », *Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, 3, 1948, p. 3-24.

- M. Soret, *Démographie et problèmes urbains en AEF : Poto-Poto - Bacongo - Dolisie*. Mémoire de l'Institut d'Etudes centrafricaines, Brazzaville, 1954 (12-17).

¹⁰³ « Les mécanismes d'occupation dans le peuplement de Brazzaville ». Ministère des Travaux Publics, de la construction, de l'habitat et de l'environnement. Centre de Recherches et d'Etudes Techniques de l'Habitat (CRETH), Brazzaville, 1986, p. 14.

¹⁰⁴ M.E. Gruenais, « Congo, fin d'une pseudo-démocratie », in *Politique Africaine*, n° 68, déc. 1997, p. 132.

Les Cahiers de l'IGRAC

explique la primauté de la parole urbaine sur l'ensemble du pays. Des villes ou des relais de celles-ci (villes secondaires), partent désormais tous les mouvements sociaux.¹⁰⁵

Au total une infrastructure inégale, source de disparité économique dans le pays, clé d'une répartition de la population non moins inégale, s'offre comme un *premier obstacle majeur à la réalisation d'une intégration libre nationale harmonieuse*.

La planification économique adoptée par les régimes politiques (colonial et post-coloniaux) était appelé à remédier à cette distorsion territoriale du Congo.

L'objectif ne fut pas atteint au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, comme l'indique J. Dresh¹⁰⁶, la réalisation du « plan décennal d'équipement et de développement 1947-1956 », en raison de la modicité des fonds libérés ne permit pas d'atteindre l'objectif de modernisation.

Sur l'ensemble des régimes post-coloniaux, il se dégage sur cet aspect d'aménagement du territoire un bilan plutôt mitigé, ceci pour deux raisons :

- la poursuite des politiques économiques et sociales antérieures (conforme aux objectifs de la colonisation);
- la priorité à l'extraction des matières premières et poursuite de l'extraversion économique.

Il faut attendre le plan quinquennal (1982-1986) pour assister à la manifestation d'une volonté politique visant au décloisonnement du pays¹⁰⁷.

L'autre versant de la disparité territoriale se rapporte à la politique coloniale d'urbanisation du Congo. En effet, les villes congolaises, essentiellement d'origine coloniale sont des villes du chemin de fer.

Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Jacob ont connu un essor rapide à la suite de la mise en service du Congo-Océan¹⁰⁸ en 1934. Toutes sont des gares du CFCO et ont exercé une attraction croissante sur le reste du pays qui en est devenu le réservoir de main d'œuvre et des matières premières.

A cause de l'attraction urbaine, on établit en 1982 un rapport démographique de 40% de la population rurale contre 60% de la population urbaine, concentrée essentiellement dans les villes du chemin de fer (cf. recensement général de la population de 1982).

L'Etat-Nation au Congo est semé de lourds obstacles qui ont comme caractéristiques :

- la disparité territoriale ,
 - les concentrations démographique et urbaine dans le « périmètre ferroviaire »,
- obstacles à peine écornés par les nouveaux pouvoirs et qui handicapent sérieusement l'agencement harmonieuse de l'espace national.

2. L'ethnicité

L'ethnicité relève d'une problématique majeure dans la construction de l'Etat-Nation et dans les mobilisations infra-étatiques, particulièrement dans les conflits récents au Congo-Brazzaville.

¹⁰⁵Ceci est vérifiable pour la "révolution" comme émeute urbaine en 1963 ; l'avènement de la démocratie en 1990. L'épisode du tipoye dans la genèse de la guerre civile du 5 juin 1997 : il a suffi que les nouvelles en provenance d'Owando soient amplifiées à Brazzaville. L'occupation ethnique des quartiers constatée par Balandier depuis 1950 perdure et produit des effets souvent négatifs.

¹⁰⁶J. Dresh. Les investissements en Afrique noire, *Présence Africaine*, n° 13, 1952, pp. 232-241.

- Georges Balandier note la précarité du salariat à Brazzaville, dans les années 1950, ainsi que l'absence d'industrie et d'un marché de travail à Brazzaville. Cette caractéristique de départ allait perdurer. Les Brazzaville noires, *Présence* n° 13, 1953, (315-330).

L'adoption de la planification en Afrique noire française déboucha sur la création du FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social). Ceci supposait l'abandon du pacte colonial issu du Plan Sarraut, pour une politique de modernisation. La Conférence de Brazzaville de 1944 fut une sorte d'anticipation du Général de Gaulle qui tenait compte de nouveaux paramètres : l'anticolonialisme américain qui prônait en matière coloniale l'idée d'un « trusteeship », en vue d'une gestion internationale des domaines coloniaux à l'issue du conflit mondial ; les idées émancipatrices du Charte de l'Atlantique signée en 1941. (Cf. La Conférence de Brazzaville de 1944 - Contexte et repères).

¹⁰⁷Avec le plan quinquennal 1982-1985, fut réalisé le bitumage de l'axe nord.

L'histoire de la planification économique au Congo reste à faire. Nous avons cependant noter la vacuité du plan quadriennal 1958-1965 sur le volet « aménagement du territoire » qui se limite à l'aspect agricole (cf. Projet de Troisième plan quadriennal (1958-1962). Moyen Congo, Doc. Ronéo. mini plan - Brazzaville, 185p.).

¹⁰⁸J. Gamandzori, « Le chemin de fer et l'urbanisation au Congo », in *Processus d'urbanisation en Afrique noire*, T1, Paris, l'Harmattan, 1988, 11 p.

Les Cahiers de l'IGRAC

Claudio Moffa a souligné l'historicité de la question nationale en Afrique, passant en revue les diverses caractéristiques de celle-ci à travers divers mouvements sociaux¹⁰⁹.

La lecture des travaux de C. Coulon, R. Otayek, Stephen Ellis, J.-L. Amselle et Elikia Mbokolo¹¹⁰ fournissent des concepts opératoires nécessaires à l'intelligence des situations en présence.

La construction de l'Etat-Nation et celle, connexe des formes de mobilisation en vue d'une intégration harmonieuse de l'Etat dépendent, dans une large mesure, des modes de gestion des groupes sociaux configurés dans l'espace national.

Les groupes sociaux qui occupent les espaces ruraux et urbains au Congo sont sujets à des influences multiples. Sur ce fait, comme l'indique R. Otayek, les pouvoirs colonial et post-colonial, bien que poursuivant des objectifs différents, réunissent à l'égard de l'identité de ces groupes, le consensus de l'autoritarisme.

L'analyse du phénomène ethnique ou identitaire est étroitement liée à son contexte. Le phénomène identitaire est en mutation perpétuelle face à la dynamique de l'Etat-Nation en Afrique.

L'ethnicité et l'Etat au Congo

Le Congo se présente comme une véritable mosaïque ethnique. Toutefois, on peut appréhender au sein de ces recherches deux approches une approche minimaliste et une approche maximaliste¹¹¹.

L'atlas linguistique de l'Afrique Centrale, tente de remettre à jour les données sur cette question, avec les outils de cette science (ce travail est en cours).

Pour cette raison et en raison de l'absence de données démographiques récentes, notre préférence est allée à l'excellente recherche de Weisman sur les élections présidentielles de la démocratisation¹¹².

A la suite d'Alain Auger (sur la base du recensement de 1974), Weisman dénombre 74 ethnies au Congo, « appartenant majoritairement au groupe anthropo-linguistique bantou et divisées en trois familles : Kongo-Téké-Mbochi »¹¹³.

La configuration de ces « familles », selon les mêmes auteurs, établit le rapport suivant :

- 48% de la population appartiennent au groupe kongo, basé dans le sud du pays ;
- 22% de la population appartiennent au téké, disséminé dans 9 des régions du Congo ;
- 13% de la population appartiennent à la « famille » mbochi basés dans les Plateaux et la Cuvette occidentale.

L'identité générique, selon la terminologie adéquate, celle dont se réclame le Congolais "commun", se trouve au niveau des subdivisions des grandes familles énumérées. C'est le niveau réel de lecture et de perception du phénomène ethnique (ou identitaire) au Congo¹¹⁴.

¹⁰⁹ Claudio Moffa, « L'ethnicité en Afrique : l'implosion de la "question nationale" après la décolonisation », in *Politique Africaine*, n° 66, juin 1997.

¹¹⁰ - Christian Coulon, « Systèmes politiques et société dans les Etats d'Afrique noire », in *RFSP*, 22, 5, 1972.

- René Otayek. *Identité - Démocratie dans un monde global*. Paris, Ed. Presses des Sciences Politiques, Paris, 2000, 239 p.

- Stephen Ellis. *L'Afrique, maintenant*. Ed. Karthala, Paris, 1995, 471 p.

- Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo. *Au cœur de l'Ethnie. Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*. Ed. La Découverte et Syros, 1998, 185 p.

Sans omettre l'œuvre classique de J.F. Bayard. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris, Fayard, 1989.

¹¹¹ - L'approche minimaliste contracte les groupes sociaux en trois grandes familles : Kongo-Mbochi-Téké (Weisman p. 83-84).

- L'approche maximaliste distingue les 9 grands groupes suivants : Oubanguiens - Sangha - Mekée - Fang - Kota - Mbosi - Téké - Kongo-Echira (cf. Carte ethnique du Congo. Ministère de l'Education nationale - INRAP).

¹¹² F. Weisman, *Election de 1992 au Congo. Entreprise politique et mobilisation électorale*. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEAN, 1993.

¹¹³ F. Weisman, *op. cit.*, pp. 84-85.

¹¹⁴ Adoptant l'approche minimaliste de 3 groupes, (hypothèse simpliste),

* le groupe Kongo se subdivise en : Vili et Yombé à Pointe-Noire et dans le Kouilou ; Bacougni à Dolisie et ses environs ; Bakongo comprenant Lari, Sundi - Kongo dans le Pool et à Brazzaville ; Babembé, Badondo, Bakamba, Hangala, Kengué dans la Bouenza ;

* Le groupe Téké se subdivise en Teke- Boma-Kukuya-Nziku-Baboma-Dzikini-Tsaayi-Mbon - Tegué-Teke-Laale-Foumou-Foumou-Yaka.

* Le groupe Mbochi se subdivise en : Mbochi stricto sensu ; Likouala-makoua-Koyo-Bangala-Moye-Likouba...

Les Cahiers de l'IGRAC

Remarque

L'hypothèse d'un regroupement ethnique en trois familles, outre qu'elle paraît conduire à des simplifications abusives, n'épuise pas l'étude, l'auteur note en effet

*qu' en marge des trois familles qui constituent le fond du peuplement du pays, on note la présence de minorités allogènes appartenant aux groupes Bantou-Sangha-Kélé-Kota, Makaa, Fang, Pounou, Nzabi-Mbeti...etc. Soudanais... puis quelques Pygmées...*¹¹⁵

Dans l'optique des mobilisations, il est à noter que celles-ci ne recourent pas exclusivement aux ressorts identitaires et ethniques. Les entrepreneurs politiques ont ainsi recours à d'autres ressources, d'autres vecteurs ou à des allégeances politiques issues de la combinaison des dynamiques sociales et urbaine. Gondola et Tsamouna Kitongo¹¹⁶ ont montré respectivement comment l'ethnie est souvent le produit des manipulations coloniales pour ses propres objectifs et comment l'histoire urbaine contemporaine contribue à la création d'autres solidarités.

La lecture du phénomène ethnique obéit comme l'indique R. Otayek à une approche séquentielle. Il indique l'idée d'une chronologie distinguant un temps « précolonial, colonial et post-colonial... »¹¹⁷.

Le temps précolonial

Dans cette optique, les groupes apparaissent tantôt en compétition / rivalité, tantôt en coopération, à l'instar des groupes impliqués dans la traite des esclaves et le « grand commerce congolais » à l'orée de la présence française au Congo.

A cette première étape s'est opérée un premier "tamisage" social. On remarque la "disparition" des groupes ethniques entiers répertoriés par les explorateurs et les missionnaires, qui ne figurent plus à l'étape suivante, par quel mystère ?

Les chercheurs sont ici sollicités par cette interpellation majeure de l'histoire :

- par quels mécanismes des ethnies entières ont-elles disparu du paysage social congolais ? Comme s'interroge en effet J. Mouyabi dans une étude en cours sur les Bouendé.

Le temps colonial

La colonisation consista, du point de vue de l'ethnicité, à stopper les courants migratoires à l'œuvre dans les groupes de populations et à les figer, autoritairement, dans des positions géographiques déterminées.

L'Etat colonial se constitua ainsi par un maillage territorial, en « Terres », « tribus » comprenant des « circonscriptions » administratives dissemblables, qui deviennent les ressorts des légitimités contemporaines¹¹⁸.

Se présentant en rangs dispersés comme le montre l'histoire de la pénétration militaire du Congo, le régime colonial a usé envers les entités ethniques (Baya, Kota, Mbochi, Bembé, Sundi)¹¹⁹..., de la répression en diverses opérations dites de « pacification ».

Alternant répression et récupération, le pouvoir colonial fit usage en direction des groupes ethniques ainsi divisés de la maxime impériale : « diviser pour régner ». De plus, il fut indifférent aux réalités humaines dans la fixation des frontières, souvent arbitraires.

¹¹⁵Weisman (F), *op. cit.*, p. 87.

¹¹⁶-D.Ch. Gondola, *Villes miroirs - migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville*. Paris, l'Harmattan, 1997, 478 p.

- Tsamouna Kitongo, « Ethnies et urbanité dans la lutte politique au Congo après 1955 », in *Africa rivista trimestriale di studi e documentazione dell'Istituto Italiano-Africano*, Anno, XLV, n° 4, déc. 1990, pp. 665-679.

¹¹⁷R. Otayek, *ibid.*

¹¹⁸Ici se présente l'écueil de la représentativité des populations auprès du pouvoir colonial. Le même modèle semble avoir hanté les nouveaux pouvoirs dans l'Etat moderne.

¹¹⁹Repéré par Wagret (J.M.) comme bastions de résistance lors des opérations militaires, voir : Histoire et sociologie de la République du Congo. Paris, Librairie générale du droit et de jurisprudence, 1963.

Les Cahiers de l'IGRAC

La question des frontières coloniales

On peut observer, au Nord Congo, les mêmes populations « Oubanguiennes », écartelées entre les Etats modernes du Centrafrique, du Congo Démocratique (RDC) et du Congo-Brazzaville.

Dans la Sangha, on note le "partage" des populations Fang (Pahouins), Bulu-Beti, Bakota entre trois Etats actuels le Cameroun, le Gabon et Congo-Brazzaville¹²⁰. L'histoire révèle que l'écartèlement des populations entre différents Etats modernes n'a pas produit que des effets négatifs, comme l'ont montré G. Sautter (1966) et B. Guillot (1973).

On peut relever en effet la propension des populations du Niari à migrer au Gabon ou celles de la Sangha à user de la différence des cours du cacao entre les marchés frontaliers du Cameroun et du Gabon.

Dans la Cuvette congolaise, le partage des populations Mbeti-Kota, entre le Gabon et le Congo-Brazzaville ; et dans la partie fluviale de celle-ci, la "transhumance" des populations Moye et Ngala entre la République démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville¹²¹.

Dans le Pool et une partie de la Bouenza le partage des populations Kongo entre les deux Congo et l'Angola.

Dans le Kouilou, le même phénomène se répète avec la "distribution" des populations Vili et Yombé entre le Cabinda, le Gabon et le Congo-Brazzaville.

L'on peut à bon escient s'interroger sur la pertinence de la notion de frontière en Afrique Centrale ainsi que le font J.L. Amselle et Elikia Mbokolo :

Dans un continent où les frontières, bien que réelles, restent éminemment poreuses et où les appareils d'Etat sont loin de contrôler comme autrefois tout l'espace figurant sur les cartes, peuvent se rejouer des scénarios anciens ¹²².

En effet, en l'absence de toute politique spéciale en direction des populations frontalières, les dimensions de ce problème se manifestent comme une boîte de Pandore dans la configuration actuelle de l'Etat-Nation. Bien plus les influences aux frontières contribuent à fragiliser les sentiments d'appartenance à l'Etat-Nation, jouant comme des forces centrifuges sur les mobilisations nécessaires à la construction et aux mobilisations liées à l'intégration. En définitive, nonobstant les vicissitudes ainsi signalées, les différents groupes ethniques sont passés du statut de l'instrumentalisation (chefferie administrative, notables, « évolués ») au statut d'entrepreneurs politiques dans la vie publique du nouvel Etat-Nation, l'ethnicité ainsi remaniée s'imposant à tous.

3. Les nationalismes au Congo

Parmi les forces du réveil de l'Afrique, J. Ki-Zerbo mentionne dans la phase coloniale, le nationalisme comme « *une expression des peuples opprimés* ».

L'auteur juge ce nationalisme « *valable tant que le peuple est opprimé* ». De la sorte à la phase de libération ou d'indépendance, son expression devient anachronique ou caduque.

Au Congo, le mouvement social renferme les archétypes des formes décrites par cet auteur¹²³. Nous y discernons deux faces particulières, souvent antinomiques : un nationalisme ancien et sublimé, et un nationalisme « révolutionnaire », lié aux développements de l'histoire contemporaine du pays.

3.1 - Le nationalisme dévoyé

Au Congo, le nationalisme est apparu très tôt entre les deux Guerres Mondiales, sous des formes religieuses et politiques.

¹²⁰Voir Robineau (Cl.) : Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1800 - 1860), in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. VII, 1967, p. 300-344.

Lire aussi Sautter et Guillot (voir bibliographie).

¹²¹G. Sautter, *De l'Atlantique au fleuve. Une géographie du sous-peuplement*, T.8, Mouton, 1966, T2.

¹²² Voir Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo, op. cit., pp. V et VI.

¹²³J. Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*. Paris, Hatier, p. 469.

Les Cahiers de l'IGRAC

Il prit une forme religieuse avec le Kibanguisme. Ce nationalisme religieux va essaimer dans l'espace régional. Il prit racine chez les mêmes populations Kongo et Téké sur les deux rives du fleuve Congo et fut propagé par les effets de la répression coloniale française et belge¹²⁴.

Le nationalisme politique apparut au « Congo français » avec le matsouanisme. Immergé dans les milieux parisiens où circulent dans les années 1920 les idées émancipatrices pan-nègres et panafricaines, MATSOUA (André Grenard) fonda en 1926 une association dénommée Amicale des originaires de l'A.E.F.¹²⁵.

Dans le bras-de-fer opposant l'administration coloniale française à l'Association pendant plus d'une décennie, le dossier apparaît aux archives nationales à Aix-en-Provence (France) et à Brazzaville comme « l'affaire Ballali » autrement dit Lari, de l'ethnie de Matsoua. Ce qui peut aujourd'hui prêter à confusion, en raison de la présence du groupe ethnique Lali (ou Laali) dans la Bouenza et la Lekoumou¹²⁶.

Sa vocation affirmée de leader en A.E.F. et les objectifs de son combat mirent assez tôt Matsoua aux prises avec l'administration coloniale française.

Evoquant les émeutes de Brazzaville des 2 et 3 avril 1930 consécutives au jugement de Matsoua, Gondola signale le renforcement de la ségrégation résidentielle, phénomène à l'origine de la généralisation du peuplement ethnique des quartiers de Brazzaville.

Le mouvement amicaliste installa le pays « Ballali » autour de Brazzaville dans une effervescence durable à travers des péripéties pénibles¹²⁷.

Matsoua trouva la mort à la prison coloniale de Mayama en 1942.

Mais une bavure de l'administrateur du Pool, Pierre Buttafoco consistant à enterrer Matsoua à la « sauvette » transforma le mouvement initial, « l'amicalisme », en messianisme religieux ou église noire, le « matsouanisme »¹²⁸.

Matsoua avait promu et défendu une ligne réformatrice. En dénonçant les aspects répressifs et rébarbatifs de la colonisation, il commit une erreur de calendrier politique vis-à-vis du capitalisme colonial français dont il partageait néanmoins les valeurs culturelles¹²⁹.

A compter de ce moment, le matsouanisme tendit à particulariser le pays Bakongo (et Ballali), ce qui structura durablement le champ politique congolais. Le matsouanisme religieux participa à stériliser le jeu politique dans l'espace bakongo (région du Pool) pendant près d'une décennie ; jusqu'à l'émergence de Fulbert Youlou en 1956¹³⁰.

Toutefois, en tant qu'héritier de l'Etat colonial, (bien qu'élu avec le concours électoral des Matsouanistes), Youlou se braqua contre le "nihilisme" et le particularisme de ceux-ci.

En conséquence, les matsouanistes furent dispersés aux quatre coins de la République du Congo Brazzaville.

Muselés durablement pendant la durée du monolithisme politique, les réminiscences nationalistes se sont manifestés à l'avènement de la "démocratie" avec la Conférence Nationale de 1991.

En effet, au cours des déclarations des partis à la Conférence Nationale Souveraine, un jeune entrepreneur politique tenta de ranimer la flamme matsouaniste en affirmant « avoir vu la tombe de Matsoua en Guadeloupe »¹³¹.

¹²⁴ Simon Kibangu - né en 1899 au Congo-Belge (Nkamba), commença une mission prophétique en 1921. Sur le Kibanguisme, se reporter à Sinda et Ndaywell (cf. bibliographie).

¹²⁵ Lire sur la question les travaux exhaustifs de :

- G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique Centrale*, 1971, 532 p.

- M. Sinda, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot, 1975, 390 p.

¹²⁶ Atlas linguistique du Congo, *op. cit.*, p. 56.

¹²⁷ M. Sinda, *op. cit.*, pp. 163 à 172.

¹²⁸ L'amicalisme prônait l'attente de Matsoua et les revendications du leader, portant sur les droits civiques, notamment l'égalité entre les Blancs et les Noirs ; ce qui impliquait l'abolition du travail forcé, du code de l'indigénat.

¹²⁹ Le programme gaulliste pour l'Afrique, issu de la Conférence de Brazzaville de 1944 paraît en adéquation avec les revendications de Matsoua. Par ailleurs, le livre de Bazenguissa-Ganga (cf. Bibliographie) indique que Matsoua avait adhéré à la franc-maçonnerie sous le parrainage des frères Trechot de la CFHBC.

¹³⁰ Lire à ce propos, Wagret (J.M.). L'association politique de l'UDDIA, cité par Bernault, voir bibliographie.

¹³¹ Déclaration de Mbiki de Nanitelamio, leader du Parti Républicain qui fit l'effet d'un « scoop » à la Conférence Nationale Souveraine de 1991.

Les Cahiers de l'IGRAC

Dans le même ordre de préoccupations, le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI), a poursuivi l'objectif d'occuper et d'incarner les principaux symboles de ce nationalisme sublimé.

En effet, le MCDDI, par allusion à l'itinéraire politique de son leader, revendique par filiation l'héritage de Matsoua et de l'UDDIA de Youlou dont il fut un des créateurs.

Les statuts du MCDDI lancent en préambule un appel à Dieu¹³² (et aux populations très religieuses du Pool).

L'article 10 des statuts indique l'adhésion aux valeurs de la « société de Kongo-dia-Ntotela et ses ramifications »¹³³, tandis que par l'article 17, le MCDDI récupère le double héritage politique de Matsoua et de Youlou¹³⁴.

Par la double filiation mythique à Matsoua et la réclamation des valeurs religieuses et du mythe des origines, le MCDDI ne visait-il pas à se donner un fief régional pour peser sur les destinées de l'Etat-Nation au Congo ?

Ainsi, manipulé par des entrepreneurs politiques contemporains, le nationalisme continue de jouer un rôle actif dans les compositions nationales à l'ère de la "démocratie". Il a apporté comme une contribution à la quasi-partition du Congo dans le processus de démocratisation comme le montrent les auteurs de *Mondes-rebelles*¹³⁵.

3.2- Le nationalisme radical ou révolutionnaire

Le nationalisme congolais a connu également une expression radicale, qui apparaît sous le sigle de la « révolution des 13-14-15 août 1963 » ou de la « gauche révolutionnaire » issue du Mouvement National de la Révolution (MNR).

Ce nationalisme radical tire ses origines du contexte international et régional qu'a connu le Congo-Brazzaville après l'indépendance¹³⁶.

Il apparaît aussi que la « crise congolaise » (affaire Lumumba) a eu une grande influence au Congo-Brazzaville. Nous faisons ici en résumé l'économie générale d'un texte présenté par Ludo de Witte intitulé *l'assassinat de Lumumba*¹³⁷.

Contre les clichés politiques répandus par l'Occident au sujet de la « crise congolaise de 1960 », Ludo de Witte éclaire cette tragédie en se servant des archives de l'ONU et du ministère belge des Affaires Etrangères.

Selon cet auteur, Lumumba appartient à la "classe" des "évolués" dont il partage le projet politique. Il a exprimé son adhésion à cette élite dans son livre le « Congo, terre d'avenir est-il menacé ? » publié en 1956.

Le paternalisme colonial prescrivait aux "évolués" d'être des "Belges" (Mundélé Ndombé, le noir occidentalisé ou le noir-blanc) et d'avoir les mêmes droits, la même aisance matérielle, compte tenu des mérites de chacun. Les aspirations des "évolués" s'inscrivaient dans le cadre d'une bourgeoisie embryonnaire, relativement aisée et détachée des masses populaires. L'élite n'a pas en vue la libération du joug colonial, mais la suppression des barrières discriminatoires (cf. L'indigénat). Elle va revendiquer une indépendance formelle et graduelle sous la tutelle des pouvoirs coloniaux auxquels elle doit son statut¹³⁸.

Dans les deux Congo, l'élite était ainsi nationaliste malgré elle.

En 1958, Lumumba a rompu avec cette vision et ses ambitions bourgeoises, au contact de la lutte contre le colonisateur. Il opte pour une véritable décolonisation au profit des masses populaires. Sa vision comprend trois piliers politiques : un nationalisme révolutionnaire ; le recours à un mouvement de masse, le Mouvement National

¹³² Allusion à « Nzambi-a-Mpungu », le Dieu-tout puissant ». Préambule des statuts du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI), Doc. Ronéo, p. 1.

¹³³ *op. cit.*, (art. 10), point C. p. 4.

¹³⁴ *op. cit.*, (art. 17), p. 6. Le leader du MCDDI, Bernard Kolelas, est membre fondateur de l'Union pour la Défense des Intérêts Africains (cf. Sinda, *op. cit.*, p. 269). F. Youlou lui-même avait été identifié à Matsoua (Balandier G., *op. cit.*, p. 410).

¹³⁵ J.M. Balencie et de la A. Grange, *Mondes rebelles - Acteurs - conflits et violences politiques*, T. 1, Paris, 1996, pp. 408-422.

¹³⁶ Les principales influences furent l'entrée en Afrique Centrale dans la guerre froide ; la condamnation sans appel du néocolonialisme pratiqué par le Gouvernement Youlou ; le rôle des idéologies, la visite de Sékou Touré au Congo en 1963 (influençant les jeunes cadres séduits par la rhétorique révolutionnaire) (cf. Yves Benot et H. Bertrand, voir bibliographie).

¹³⁷ Ludo de Witte. *L'assassinat de Lumumba*, Paris, Karthala, 2000, 415 p.

¹³⁸ *ibid.*

Les Cahiers de l'IGRAC

Congolais (MNC) ; une perspective internationaliste¹³⁹. Le discours du 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo-Belge symbolise la victoire de ce nationalisme sur l'ordre colonial.

Pour enrayer cette défaite, l'Occident va mettre au point un des plus grands complots contre un leader politique, en fait, une stratégie de décapitation du nationalisme africain représenté par Lumumba et le MNC.

Ludo de Witte relate dans le menu, la conception, la mise en œuvre de la stratégie occidentale à partir du discours du 30 juin. Les USA, la Belgique, l'ONU, les dirigeants congolais, civils et militaires sont les principaux agents de cette stratégie qui aboutit en 1961 à la livraison de Lumumba, Mpolo et Okito aux leaders kantagais.

On a jusqu'ici peu évalué le retentissement de la « crise congolaise » sur le régime de Brazzaville et l'orientation ultérieure de la vie politique des deux Congo.

Au Congo-Brazzaville, la conséquence la plus immédiate fut le triomphe d'une ligne révolutionnaire après le renversement de F. Youlou¹⁴⁰.

Dans ce pays, le nationalisme radical a été incarné par le Mouvement National Révolutionnaire (MNR) et les élites successives du parti unique, jusqu'à la Conférence Nationale de 1991.

On peut affirmer que l'idée de l'unité de cette famille politique dite « l'union de la gauche » a structuré les alliances de ce que Gruenais appelle « la pseudo démocratie »¹⁴¹ au regard des avatars enregistrés.

Au total, les divers nationalismes en présence, caractérisés par un « idéalisme rhétorique, un fanatisme fonctionnant à l'exclusion, animés par la certitude de diriger le pays¹⁴²....., représentent globalement un frein à toute construction harmonieuse du Congo.

II. Les obstacles factuels

Dans cette partie, nous nous employons à analyser et à mettre en exergue une deuxième série d'obstacles ponctuels, générés par la gestion des problèmes survenus dans la fourchette de temps de la "transition démocratique"¹⁴³.

A ce titre, la crise générale de l'Etat ; les partis dans leurs rapports, les milices et la gestion des ressources sont au centre de nos préoccupations¹⁴⁴.

1. Crise générale de l'Etat

- Crise du modèle de l'Etat-fonctionnaire et du secteur de l'éducation

Le Congo-Brazzaville qui a abrité le siège de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) a reçu comme legs historique un appareil d'Etat, décrit par certains observateurs comme pléthorique, renfermant en conséquence des effectifs élevés. Le Congo-Brazzaville est confronté dès sa naissance¹⁴⁵ à cette contradiction originelle.

L'Etat doit faire face au problème des fonctionnaires : nécessaire pour l'ensemble de l'AEF, ils sont devenus plus que pléthoriques pour la nouvelle République du Congo ¹⁴⁶.

L'Etat concentre le maximum des fonctionnaires dans la capitale, Brazzaville.

¹³⁹ Voir le contexte international de l'Afro-asiatisme - l'indépendance du Ghana.

¹⁴⁰ F. Youlou faut accusé de collusion avec Moïse Tchombé et J. Kassavubu, bourreaux présumés de Lumumba (bien qu'il s'en défende dans son livre *J'accuse la Chine*, Paris, Ed. de la Table ronde, 1966, 253 p. Moïse Tchombé fut l'invité de Youlou à l'inauguration du chantier du barrage de Sounda, en 1961.

¹⁴¹ M.E. Gruenais, « Congo. Fin d'une pseudo-démocratie ». *Politique Africaine*, n° 68, déc. 1997.

¹⁴² Nous faisons allusions à l'accord PCT-UPADS, signé le 11 août 1992, qui a scellé le soutien de Denis Sassou-Nguesso à Pascal Lissouba au titre de l'union de la gauche, au 2^e tour de l'élection présidentielle. Accord rompu dès la formation du gouvernement inaugurant le cycle des violences qui ont émaillé cette période, jusqu'en 1997. Sur la logique des alliances au cours de cette période, lire *Rupture* n° 9, 1^{er} trimestre 1997.

¹⁴³ Pour parodier l'expression transitionnelle du sociologue Henri OSSEBI : Ethnicité, logique traditionnelle en Afrique : le cas du Congo, Dakar, CODESRIA, 1995.

¹⁴⁴ Nous verrons particulièrement les ressources pétrolières.

¹⁴⁵ Eric Comarin, « Violence et dérision au Congo-Brazzaville », in *Jeune Afrique*, n° 155, 23 oct. 1990, p. 60.

¹⁴⁶ H. Bertrand, *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspero, p. 253-276.

Les Cahiers de l'IGRAC

En effet, les effectifs de la fonction publique analysés par H. Bertrand¹⁴⁷ se caractérisent par une croissance très rapide : 3.300 fonctionnaires en 1960, les effectifs ont doublé trois ans plus tard en 1963, à la fin de la première République. Ils ont triplé les dix années suivantes, sous le M.N.R. et le P.C.T.¹⁴⁸

Faisant la chronique bibliographique du livre de H. Bertrand, Samba montre que l'auteur « analyse au Congo les classes sociales et la formation politique du marché bureaucratique tribal de l'emploi comme lieu privilégié des alliances de classe »¹⁴⁹.

Une manière de rappeler que l'Etat-parti se présente comme le siège d'un enjeu majeur de redistribution de richesses assumé en grande partie par le Parti Congolais du Travail. L'Etat-parti entre en crise profonde dans les années 1980 et, avec lui, le marché du travail.

Il y a environ quatre vingt mille (80.000) fonctionnaires à la fin de la Conférence Nationale Souveraine. Le Gouvernement de transition de A. Milongo se plaint de la charge qui pèse sur l'Etat en termes de poids de la masse salariale¹⁵⁰.

C'est désormais un truisme d'affirmer que le mode de formation de l'élite africaine était basé sur le recrutement sur titre des diplômés arrivant sur le marché de la Fonction Publique.

F. Komila-Iboanga voit dans cette relation à l'Etat une manière de reconnaissance pour services rendus, « entendu comme une obligation liée aux avantages que l'Etat africain prétend offrir à chaque élève ou étudiant devant le servir une fois les études terminées »¹⁵¹.

Au Congo-Brazzaville, les efforts consentis par l'Etat pour la formation des cadres depuis l'indépendance sont considérables.

Le secteur de l'Education Nationale est restée une question centrale pour la « Révolution ». La démocratisation de ce secteur a conduit à l'adoption de deux réformes principales : la nationalisation de l'enseignement en 1965 ; le projet de « l'école du peuple » qui proclame la mise en adéquation de l'école avec « le projet de l'indépendance nationale »¹⁵².

Le modèle de l'école coloniale reste performant jusqu'en 1970. Au cours de la décennie suivante, ce modèle de l'Etat-fonctionnaire entre en fin de potentiel, dans un contexte de crise générale, sous la double conjonction de ce que Tessy D. Bakary¹⁵³ appelle « la surproduction des élites » et la pression des bailleurs de fonds (FMI et Banque mondiale).

Les premières secousses sociales apparaissent à partir de 1985, période où, selon l'hebdomadaire la *Rue Meurt*, pour résorber les grands équilibres macro-économiques résultant de la crise ; « le gouvernement met en place un premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS.) qui en connaît aucune mise en œuvre suite aux remous sociaux. Un deuxième plan, élaboré en 1986-1987 avec les bailleurs de fonds échoue à cause d'un environnement socioculturel inadapté »¹⁵⁴.

Dans l'intervalle, le Gouvernement congolais aura usé à l'égard des 70.000 fonctionnaires de plusieurs artifices destinés à contenir la masse financière du budget de l'Etat. Sans égal succès, les « agents » de la Fonction Publique ont connu : la suppression des indemnités de fonction ; le blocage des salaires ; le gel des

¹⁴⁷ H. Bertrand, *op. cit.*

¹⁴⁸ Le Mouvement Nationale de la Révolution (MNR), est le géniteur de la "Révolution", après la chute du régime Youlou, proclamé en 1964. Le Parti Congolais du Travail (PCT) lui succéda en 1969.

¹⁴⁹ Samba : Conscience lignagère et alliances de classes au Congo-Brazzaville. Le marché bureaucratique tribal de l'emploi. *Revue Tiers Monde*, t. XVIII, n° 72, oct-nov. 1997, p. 881.

¹⁵⁰ A Milongo : Milongo à cœur ouvert. *La Semaine Africaine*, 13 février 1992. « En terme de masse financière, le Ministre des Finances payait 7 à 8 milliards de francs CFA. Au moment de la transition, l'Etat déboursait chaque mois 13 milliards ». Sur la question, lire également Eboussi-Boulaga : Les Conférences Nationales en Afrique noire, Paris, Karthala, 1993, p. 52.

¹⁵¹ F. Komila-Iboanga : La résistance du pouvoir à l'instauration de la démocratie pluraliste en Afrique. Le cas du Gabon. *Revue juridique. Indépendance et Coopération*. Paris, Ediena, p. 21.

¹⁵² Lettre d'information et revue des enseignants. Brazzaville, Imprimerie Nouvelle du Congo-Brazzaville, n° 00, 1991, p. 2

En 1965, proclamation de l'enseignement prônant une école unique et laïcisation (interdiction de l'école privée, obligation et gratuité de l'enseignement)

En 1970, adoption de « l'Ecole du Peuple ».

¹⁵³ Tessy D. Bakary, « Système éducatif, stratification sociale et construction de l'Etat », In *Etat et Sociétés en Afrique Francophone*, Paris, 1993, p. 73.

¹⁵⁴ *La Rue Meurt*, n° 185, 15-20 mai 1997, pp. 5-6.

Les Cahiers de l'IGRAC

avancements sans effet financier ; les licenciements pour fermeture des entreprises d'Etat ; les chômages techniques pour cause de succession de cabinet ministériel (appelé par l'imaginaire populaire ; « la mise à la disposition des parents »).

Ceci a eu pour effet de figer la situation sociale, et de créer un malaise que perçoit Calixte Bafouanina, dans son analyse du contexte d'émergence de la démocratisation en 1989¹⁵⁵.

Il est loisible de relever à ce stade la similitude avec la situation des autres fonctionnaires africains, à l'exemple des fonctionnaires « conjecturés » de Bangui au cours de la même décennie¹⁵⁶.

C'est alors que se développe le sentiment d'une vie aléatoire et d'un bouleversement même de l'ossature de la société. L'autorité de l'Etat sur ses agents se dégrade en même temps que se développe un sentiment de « désenchantement » général, pour prendre une expression de Hélé Béji¹⁵⁷.

La fin du modèle de réalisation sociale par la Fonction Publique s'accompagne d'un chômage renforcé et d'une grande précarité sociale dans les couches urbaines congolaises.

La crise de l'Etat-fonctionnaire a jeté dans la rue nombre de jeunes gens « clochardisés », souvent « diplômés sans emploi », d'après une expression congolaise consacrée. Ceux-ci entreprennent à la fin des années 1980, de rivaliser d'ardeur et d'imagination dans les nombreux métiers de l'informel : vendeurs d'eau en sachet ou à la criée ; chargeurs et contrôleurs de foula-foula¹⁵⁸ ; traiteurs ou photocopieurs de textes ; coiffeurs ; chauffeurs de taxi ou de foula-foula ; koromen¹⁵⁹ ; tenanciers de « vidéoclubs » et de « ciné-club »¹⁶⁰, etc.

Le spectacle de crise et de fin de modèle se diffuse dans les autres villes congolaises. Aussi, à Pointe-Noire vitrine de l'économie congolaise et seconde ville du pays, la crise fait payer un lourd tribut socio-économique à la population. Avec la fin du « boom pétrolier », de nombreuses sociétés et activités liées à la sous-traitance pétrolière disparaissent. Des activités de substitution précaires prennent le relais dans le secteur informel¹⁶¹.

C'est dans ce riche vivier social que se recruteront les milices qui se forment à la suite de la naissance de nombreux partis et associations politiques.

Dans la poursuite de notre hypothèse de travail, il n'est pas exagéré, au regard de la déliquescence que connaît l'Etat congolais dès 1980, aggravée par les années de la transition démocratique et les guerres de se ranger à la thèse de I. William Zartman sur l'effondrement de l'Etat en Afrique¹⁶², particulièrement de l'Etat congolais menacé de partition.

Le concept d'effondrement se donne à lire à l'aune de deux paramètres essentiels :

la rupture du bon gouvernement ou de la bonne gouvernance, (dans le sens de la satisfaction de la demande sociale) et l'effondrement de la société qui perd « l'harmonie sociale »¹⁶³.

La crise générale de l'Etat-Nation permet d'identifier des obstacles pertinents à l'intégration nationale au Congo.

Dans cet ordre d'idées, la réponse sociale à la menace de délitement de l'Etat se trouve dans la nature des relais que prennent les événements à partir de 1990 sous la conjonction de la crise économique mondiale et du contexte politique local. La Conférence Nationale Souveraine, nonobstant la dimension politicienne fut une des réponses sociales possibles. Elle fut une tribune d'expression de nombreux partis et associations nés dans l'intervalle.

¹⁵⁵ C. Bafouanina, *Congo, Démocratie, les déboires de l'apprentissage*. T.1, Paris, l'Harmattan, 1995, 288 p.

¹⁵⁶ A. Mazido et A. Leroy, « Stratégie des fonctionnaires " conjecturés " de Bangui ». Paris, in *Politique Africaine*, n° 53, 1994, p. 126-127.

¹⁵⁷ Hélé Béji : *Désenchantement national : Essai sur la décolonisation*, Paris, Maspero, 1982.

¹⁵⁸ Expression locale désignant les bus urbains.

¹⁵⁹ Pousseurs de « brouettes adaptées » au marché centrale de Pointe-Noire. L'expression Koro-koro désigne péjorativement les miliciens. Koroman au singulier.

¹⁶⁰ J. Gamandzori, « Mondialisation, culture et violences. Le cas des " vidéo-clubs " et des " ciné-clubs " à Pointe-Noire, 1985-1995 », *Journées de Psychologie*, 4^e édition, juillet 2001, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Brazzaville, 15 p.

¹⁶¹ J.P. Thystère Tchicaya qui décrit la crise économique à la veille de la Conférence nationale au Congo : « Au deuxième semestre 1986, la fin du boom pétrolier nous laissa sans argent, le trafic portuaire de Pointe-Noire dégringola, comme celui du chemin de fer. Les étrangers s'en allèrent par centaines. La marée pétrolière qui se retirait laissait un pays vidé, sans investissement productifs ». *L'itinéraire d'un pays Africain vers la démocratie*, p. 84.

¹⁶² I.W. Zartman, *L'effondrement de l'Etat : désintégration et restauration du pouvoir légitime* ; Nouveaux horizons, USA, 1995, 313 p.

¹⁶³ Zartman, *op. cit.*, pp. 1-11.

Les Cahiers de l'IGRAC

2. Les partis et associations politiques au Congo

L'intelligence de la problématique des partis politiques peut-être effectuée selon la nomenclature que donne M. Duverger.

Duverger distingue en effet, entre « l'évolution normale » des partis et les partis survenant par « mutations brusques »¹⁶⁴. La configuration politique survenue au Congo relève de cette dernière hypothèse.

Dès lors, les problèmes fondamentaux qui sont posés sont de deux ordres :

Premièrement, le problème de la culture démocratique et deuxièmement, celui, connexe, de la légitimité des partis.

Au niveau de la culture politique, la situation peut se résumer à "l'existence" d'une démocratie sans démocrate, à cause de l'écueil des conditions de la naissance des partis.

En effet, le P.C.T. dépositaire d'un Etat-parti bousculé par la crise de 1990, fut incapable de tenir le rapport de forces avec la société civile congolaise. Il s'inclina dans le débat sur les conditions de création des nouveaux partis au Congo.

Aussi, face à l'imminence de la Conférence Nationale, il s'en tint à la loi française de 1901 relative au contrat d'association et au gel de la loi sur les partis politiques¹⁶⁵ préparée par lui-même.

Rendu à l'évidence de ce rapport de force, le P.C.T., ancien parti unique figure au n° 19 du "Répertoire des récépissés"¹⁶⁶, après le Parti Social Démocrate Congolais (PSDC) de Clément Mierassa (n° 18), et le Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) de J.J. Yhombi-Opango, n°20 (lire répertoire des déclarations des partis, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, doc. ronéo).

L'implosion du PCT : du parti unique à la multitude

Dans la perspective de la Conférence Nationale, l'éclatement du PCT donna lieu à la plus forte transhumance politique enregistrée au Congo¹⁶⁷.

Olivier Goma indique : que « 80 à 90% des formations politiques recrutent chez les leaders et militants du PCT »¹⁶⁸.

L'implosion de ce parti amorcée en juillet 1990 donna 71 partis et associations suivis par plusieurs autres jusqu'en 1997¹⁶⁹.

Plusieurs auteurs ont insisté sur la connotation ethnique des partis créés¹⁷⁰.

Tous les leaders des partis revendiquaient majoritairement le libéralisme et la social-démocratie comme idéologie de gestion de leurs partis. D'observation courante, les pratiques politiques des partis ont oscillé entre trois tendances fondamentales :

une tendance à l'autoritarisme hérité d'un quart de siècle de pouvoir monopolitique ;

la prégnance d'une pratique lignagère caractéristique de la gestion horizontale des rapports sociaux (rapports aînés-cadets)¹⁷¹ ;

¹⁶⁴ M. Duverger, *Les partis politiques*. Paris, Ed. Librairie A. Colin, 1976, p. 417.

¹⁶⁵ Sur ce débat, lire l'interview de Maître J. Martin Mbemba intitulé : « La loi sur les partis ne disposent que pour l'avenir », *Congo-Magazine*, n° 28, janvier 1991, pp. 14-21.

¹⁶⁶ L'esprit de la loi sur les partis visait à conjurer les effets de l'ethnicité sur la vie politique en imposant une représentativité nationale dans les instances de direction des nouveaux partis et le paiement d'une caution de un million de francs CFA.

¹⁶⁷ Selon la belle expression vouée à un bel avenir de Ismaïla Madior Fall, auteur de la « transhumance politique : modalités et impact sur le processus électoral (Essai d'explication théorique), doc. roneo, 23 p.

¹⁶⁸ Olivier Goma : « Emiettement du paysage congolais dans la perspective de l'élection présidentielle », in *Rupture*, n° 9, 1^{er} trimestre 1997.

¹⁶⁹ Lire Elenga Oko-Nianga, *La problématique des partis politiques au Congo de 1991 à 2000*. Mémoire d'administration générale (ENAM), doc. ronéo, 84 p. L'auteur comptabilise 152 partis et associations. Il mentionne en commentaire que le tableau a été établi à partir des récépissés délivrés par le ministre de l'intérieur et que, dans certains cas les responsables des partis sont morts, d'autres ont été remplacés ou ont changé de parti.

¹⁷⁰ Philippe Franck : « Ethnies et partis : le cas du Congo ». *Afrique contemporaine*, n° 82, 1997, p. 3-15. Voir aussi : « Sociologie des alliances politiques », *Rupture* n° 9, 1^{er} trimestre, 1997.

Les Cahiers de l'IGRAC

l'existence d'une culture messianique dominée par l'image du père (social ou céleste).

Au terme de différentes consultations électorales, le paysage politique finit par se densifier, passant de l'atomisation à la densification et la fidélisation des fiefs électoraux.

Ce processus politique fut très rapide, occasionné pour l'essentiel par les résultats des élections locales et municipales du 3 mai 1992 et des élections présidentielles en 1992.

Au total, sept formations politiques, et groupes de partis fonctionnant souvent au gré des alliances et mésalliances finirent par émerger du lot et s'inscrivirent durablement dans le paysage national, au prorata de leurs performances électorales restrictives. Les suffrages réalisés et le charisme des leaders ont permis d'établir une hiérarchie des partis, grossis par le jeu des alliances et coalitions.

Sur la base de ces critères de discrimination, il s'établit dès la première consultation législative (en 1992) une hiérarchie des partis basée sur le nombre de sièges au sein d'une assemblée nationale de 125 membres (voir tableau en annexe).

Les dix neuf sièges restant se sont distribués entre divers partis, dilués au sein des alliances¹⁷², ou, litigieux pour des raisons de crises politiques, à l'exemple de

La circonscription électorale de Mossaka.

L'autre fait à noter est la tentative de réveil des partis de la période de conquête de l'indépendance du Congo. Ceux-ci, soit par inadaptation des nouveaux leaders au contexte, soit par manque de charisme personnel n'ont pas réussi à réinsérer les anciens partis dans le paysage politique "démocratique".

Ainsi, le Mouvement Socialiste Africain (MSA) de Jacques Opangault, ressuscité par Gérard Yandza (ancien diplomate sous le PCT) ; l'Union pour la Défense des Intérêts Africains (UDDIA, le parti de Fulbert Youlou, ressuscité le temps des assises de la Conférence Nationale Souveraine, par l'historien Martial Sinda ; le Parti Progressiste Congolais (PPC) de Félix Tchicaya, ressuscité par son neveu Pouabou. Les leaders des anciens partis n'ont pas pu rallumer ni refaire l'audience posthume de ces partis dans leurs anciens fiefs électoraux respectifs.

En définitive, ce sont les partis d'envergure nationale (voir tableau p. 24) qui, dans la lutte pour le pouvoir vont se pourvoir d'instruments spéciaux : les milices politiques.

Les milices politiques dans la lutte pour le pouvoir

La problématique des milices est inséparable du discours sur le devenir des jeunes en Afrique.

Ali-Kenz l'a montré dans son étude sur les jeunes et la violence en Afrique¹⁷³.

En effet, après les jeunes instrumentalisés en « jeunesses uniques », satellites des partis uniques (Achille Mbembe, 1985), nous voici en 1990 à l'ère de la violence libérée.

Les paradigmes soulignés par Ali-Kenz sur les origines de la violence juvénile paraissent généralisables à l'ensemble du continent tant les flambées de violence proviennent d'une même source : celle du croisement de deux phénomènes asymétriques au niveau mondial. Il est en effet enregistré : une courbe économique mondiale décroissante contre, une courbe d'ascendante¹⁷⁴.

Suivant un scénario désormais identique à l'ensemble du continent, l'observation des jeunes en situation, leur mobilisation et l'expression de leur violence revêtent des allures communes¹⁷⁵.

¹⁷¹ Voir Ch. Bowao, op. cit. Et sur l'utilisation africaine de cette ressource, lire M. Diallo, « De l'usage idéologique et politique des traditions dans la gestion du pouvoir d'Etat en Afrique », in *Bonne gouvernance et développement*. Ed. Démocraties Africaines, Dakar, p. 193.

¹⁷² Cas de l'Union pour le Progrès Social et la Démocratie (UPSD) de André Georges Mouyabi ; du Parti de la Reconstruction et le Développement du Congo (PRDC) de Bongho-Nouarra ; de la Convention Nationale pour la Démocratie et le Développement (CNDD) de L. Galibali ; de l'Union des Démocrates Congolais (UDC) de F. Makosso ; du Mouvement Africain pour la Renaissance et la Solidarité (MARS) de J. Itadi...

¹⁷³ Sous la direction de Stephen Ellis – Ali-Kenz : « Jeunes et violence », In *l'Afrique maintenant* ; Paris, ed. Karthala, 1995.

¹⁷⁴ Ali Kenz, op. cit.

¹⁷⁵ On décrirait à l'identique les jeunes de Lomé comme ceux de Brazzaville : « s'ils sont jeunes, ils sont aussi pour la plupart d'entre eux de citadins, de longue ou fraîche date, venus en ville par le train de la nécessité scolaire ou de la migration de travail. Mais la ville n'est pas essentiellement la capitale devenue le point terminal sur le chemin de l'exode rural, phénomène juvénile par excellence... Cf. Comi. C. Toulabo : « Jeunes, violence et démocratisation au Togo » in *Afrique contemporaine*, n° 80, pp. 116-125.

Les Cahiers de l'IGRAC

L'exacerbation de la crise mondiale dans le cas spécifique de l'Afrique revêt parmi les jeunes et les couches sociales marginalisées une tonalité paroxystique. Il s'ajoute à la mondialisation économique une crise culturelle des modèles de consommation et d'intégration sociale caractérisée par la perte de repères parmi les jeunes¹⁷⁶. La spécificité des milices dans un cadre national ne semble tenir alors qu'à des éléments culturels. Autrement dit, tous les jeunes africains n'expriment pas toujours leur violence par le biais des milices.

Spécificité des milices congolaises

Le phénomène des milices armées est permanent dans l'histoire du Congo contemporain.

On le retrouve avec les milices coloniales qui, dans le cas de l'AEF, suppléaient les armées coloniales.

Dès l'indépendance, sous le pouvoir de l'Abbé Fulbert Youlou à partir de 1960 des milices ont existé, parrainées par le « Service Civique »¹⁷⁷.

Le parti unique, à son tour a eu recours aux milices, instrumentalisées sous diverses dénominations.

En effet, sous les « Forces Populaires de la Défense Civile », les milices ont existé successivement comme "J.M.N.R.", (Bonnafé, 1967), et « milices populaires » sous le Parti Congolais du Travail (PCT). Ces dernières milices ont eu cours jusqu'à

la démocratisation, disparaissant avec la débaptisation de l'armée et le multipartisme.

Malgré la permanence de l'image du milicien dans le paysage social congolais, ce sont les milices de l'ère de démocratisation qui vont faire revêtir au Congo son caractère d'« Etat-milicien », en raison du rôle de premier plan joué dans les derniers conflits intra-communautaires ainsi que l'ont montré diverses études¹⁷⁸.

L'émergence des milices des années 1990 est consubstantielle aux diverses crises enregistrées et aux « déboires de l'apprentissage de la démocratie », selon l'expression de Calixte Bafouanina¹⁷⁹. Les conflits des partis ont accéléré leur manifestation sur le champ politique. Evoluant dans la même conflictualité, à l'image des partis, on distingue les milices du pouvoir et les milices de l'opposition.

Les milices du pouvoir

Les milices du pouvoir ou de la mouvance présidentielle ont différentes dénominations. On a enregistré : les Aubevillois, la Réserve Ministérielle, les Cocoyes, les Zoulous, les Mambas.

Ces diverses appellations correspondant à l'injection de nouvelles forces dans les différents conflits ; et à la nature de la formation reçue, auprès des techniciens israéliens ou nationaux.

Pourquoi les Aubevillois par exemple ?

La milice des Aubevillois tient sa dénomination de son lieu d'entraînement, Aubeville, nom d'une petite bourgade près de Madingou (sur le chemin de fer Congo-Océan).

Deux articles signés du géographe Pierre Gourou sur l'expérience de mécanisation agricole tentée par des paysans français venant de la région de Aube, en 1947¹⁸⁰, sont à l'origine de cette appellation.

De cette expérience de mécanisation agricole sans lendemain (1949-1952), le Congo en a conservé les locaux et le terrain ayant servi aux entraînements des milices sous l'encadrement des Israéliens et des Congolais.

Les autres noms de milices : *Mambas* et *Zoulous* tiennent à l'actualité africaine, particulièrement à l'histoire de la libération de l'Afrique du Sud luttant contre l'apartheid.

Les milices de l'opposition

Les milices de l'opposition figurent sous les noms de *ninjas*, des *cobras*, des « requins » et qui tirent leurs noms des séries de film et dessins animés "distribués" dans les quartiers populaires des villes par les réseaux de

¹⁷⁶ *Op. cit.*, pp. 101-105.

¹⁷⁷ Service créé par le gouvernement Youlou qui prit conscience très tôt de l'engorgement des villes par les chômeurs. Les recrues du service civique ont appelées « les enfants de Youlou ».

¹⁷⁸ Sur cette question des milices, se reporter au dossier spécial, le n° 186, av-juin 1998 d'*Afrique contemporaine* intitulé : « Congo-Brazzaville : entre guerre et paix » sous la direction de Roland Pourtier.

¹⁷⁹ C. Bafouanina, *Congo - Démocratie. Les déboires de l'apprentissage*. Paris, l'Harmattan, 1995, 2 T.

¹⁸⁰ P. Gourou, « Aubeville : des paysans français en pays équatorial », In *Cahiers d'Outre-mer*, n° 11, juillet-sept., 1950, p. 189-199.

Les Cahiers de l'IGRAC

« vidéo-club » et par les chaînes de télévision. Nous avons consacré à cet aspect de diffusion de la violence parmi les jeunes une enquête sur les vidéo-club à Pointe-Noire en 1999 (voir bibliographie).

Si le destin commun des jeunes regroupés au sein de différentes milices est d'avoir été manipulés par les partis et entrepreneurs politiques, l'hypothèse inverse s'avère tout aussi pertinente – autrement dit les partis ont été aussi manipulés pour servir les intérêts des jeunes qui ont vu dans l'engagement milicien un moyen d'intégration sociale et de richesse immédiate par les pillages à l'occasion du sac des villes, notamment à Brazzaville. Qu'on se réfère aux multiples mutineries des miliciens « de la mouvance présidentielle », réclamant intégration à l'armée et les galons sous le règne de Lissouba.

Que retenir des milices au Congo ?

On peut tenir les milices pour un des problèmes majeurs issus de la démocratisation, en raison notamment de : la mobilisation durable des jeunes dans les principaux fiefs électoraux des partis¹⁸¹ ; l'importance des moyens mobilisés, des destructions opérées, des pillages perpétrés ; la destruction des biens, meubles et immeubles¹⁸² ; les pertes des vies humaines...

Or l'analyse de la question des milices est inséparable de l'Armée et du pouvoir.

L'Armée et la démocratisation

Présente sur la scène politique en tant que bras séculier du parti au pouvoir, toute inclinaison partisane de l'armée, dans un pays à forte ethnicisation était à redouter à l'ère de la démocratisation¹⁸³.

L'évolution de la gestion spécifique de l'armée se rapporte à la problématique générale sur les figures de « l'activisme prétorien »¹⁸⁴ qui a caractérisé le continent africain et, plus particulièrement sur l'armée face au multipartisme de la décennie 1990.

Faisant un bref historique de l'armée congolaise, nous retenons avec J. Ollandet, qu'à l'indépendance, le Congo a hérité d'une armée embryonnaire.

Le maintien de l'ordre interne ne requerrait pas la mobilisation des troupes importantes d'autant plus que les missions de défense et de sécurité étaient à la charge des troupes ou de la « Communauté »¹⁸⁵.

Ce sont les troupes fédérales dites de la « communauté » qui mirent fin aux violences urbaines à Brazzaville en 1959.

Au Gabon, une intervention militaire française rétablit le pouvoir de Léon Mba en 1964.

Jusqu'en 1963, le Congo bénéficia des services d'une armée républicaine, maintenue comme l'a reconnu la Conférence Nationale dans un « rôle non politique et au service de l'Etat »¹⁸⁶.

Suite au renversement de Fulbert Youlou par les forces syndicales et la rue, lors de la « Révolution des 13, 14, 15 août 1963 », l'armée fit irruption sur la "scène" politique. « Le Mouvement National de la Révolution » (MNR) assigna en 1964 à l'armée et aux « forces populaires » la mission de défense de la « Révolution »¹⁸⁷ dans un contexte que nous avons analysé comme dans « le nationalisme radical ».

¹⁸¹ Notamment le fief de Pascal Lissouba, les pays du Niari autrement désignés par le Nibolek – celui de Bernard Kolelas, le Pool et Brazzaville Sud – celui de Sassou Nguesso, au Nord du pays et à Brazzaville Nord. Celui de Thystère Tchicaya, partiellement Pointe-Noire et le Kouilou.

¹⁸² Le Congo est loin de se relever de la furie de ces « huns » tropicaux utilisant l'armement lourd et les avions de combat dans les guerres urbaines.

Nous refusons d'avancer un bilan qui consisterait à relayer des chiffres lancés avec une intention politicienne et non fournis par des organismes assermentés.

¹⁸³ J.E. Goma Thethet, *Les alliances dans le jeu politique et électoral au Congo, de 1991 à 1997*, Institut sur la gouvernance du Codesria 2001, 32 p.

¹⁸⁴ Michel Louis Martin : « Armée et politique : le cycle de vue du militarisme en Afrique Francophone », In *Etats et Sociétés en Afrique Francophone*, Paris, Economica, 1993, p.90.

¹⁸⁵ J. Ollandet, *Milices et Armée en Afrique : cas du Congo*, Communication sur les analyses des conflits congolais. *Colloque Institut vie et paix*, Brazzaville – 6 oct. 2002 (Actes à paraître).

¹⁸⁶ Conférence Nationale. *Rapport de la Commission Politique. Défense et sécurité*, Brazzaville, fév. Juin 1991, doc. ronéo, p. 6.

¹⁸⁷ Charte du MNR – Session de fév. Mars 1966, Bureau de Archives et de la Documentation près la Présidence du Comité central du P.C.T., pp. 17-19.

Les Cahiers de l'IGRAC

Comme le précise R. Pourtier, la militarisation du pouvoir survint « dans la foulée du coup d'Etat militaire de Ngouabi »¹⁸⁸.

Le programme du Parti Congolais du Travail (PCT) de 1972 et « le premier colloque à l'armée de 1974 » confirmèrent la ligne prétorienne du pouvoir qui ne s'est jamais démentie jusqu'à la Conférence Nationale Souveraine de février-juin 1991.

L'arbitrage de ces conflits de la Révolution¹⁸⁹ fut, bien souvent opérée par l'armée, Eboussi-Boulaga qui parle du pouvoir prétorien en Afrique en des termes assez forts pour décrire la trajectoire courante des hommes en armes en Afrique post-coloniale :

« L'armée, sans autre ennemi que les civils, se prélassait dans ses casernes et se développe, suivant un plan de carrière rigoureusement fonctionnaire.

Les décorations viennent récompenser la persévérance dans une durée vide d'exploits, de services rendus à la patrie »¹⁹⁰.

Plus récemment, dans le paragraphe qu'il a consacré à l'armée de Mobutu, les FAZ (Forces Armées Zaïroises), H. Ngbanda Nzambo Ko Atoumba relève le fait suivant :

*... L'effectif réel de notre armée ne dépassait pas 80.000 hommes, elle comptait cependant à sa tête une brochette de plus de 50 généraux et plus de 600 colonels ; de quoi diriger une armée moderne d'environ 300.000 hommes. Qui plus est, ce quartieron de généraux abandonna l'organisation et le fonctionnement de l'armée pour se livrer corps et âme à la politique et au commerce...*¹⁹¹.

De ces situations globales qui pourraient se prêter à une généralisation sur le continent, on peut relever : l'absence des faits d'armes ; la pléthore des effectifs ; la tendance à l'affairisme...

Dans le contexte de l'Etat colonial, héritage de la colonisation française, dans le cas du Congo, de nombreux auteurs ont déjà souligné les legs de l'autoritarisme qui reste lié à l'institution militaire.

En investissant le parti unique, l'armée s'est, en outre constitué en un enjeu de pouvoir, avec des travers que souligne R. Otaïek : « l'armée est devenue un instrument politique de l'hégémonie d'un groupe, d'une faction, d'une ethnie ou d'une région »¹⁹².

A l'avènement de la démocratisation, l'armée congolaise se trouvait dans les dispositions ici rappelées.

Considérée comme le « bras principal des partis marxistes au pouvoir » depuis un quart de siècle : fortement politisée de surcroît, le sort de la démocratisation avait partie liée avec les positions de l'armée.

Le 17 octobre 1990, dans un contexte de tension nationale, l'Armée Populaire Nationale (APN) redevenait Forces Armées Congolaises (FAC), retrouvant sa vocation première de « gardienne des libertés, de la démocratie naissante et du nouvel ordre républicain »¹⁹³.

L'histoire mouvementée de la jeune « démocratie » au Congo allait fournir à l'institution militaire l'occasion de tester sa fidélité à cette déclaration de principes.

Jusqu'à la clôture de la Conférence Nationale, les FAC s'en tinrent à la ligne républicaine, confirmée par les assises du Palais des Congrès¹⁹⁴.

¹⁸⁸ Roland Pourtier : « 1997 : les raisons d'une guerre « incivile », *Afrique contemporaine*, n° 186, avril-juin 1998, pp. 13.

¹⁸⁹ 1968 (coup d'Etat-fondateur de Marien Ngouabi) ; 1970 (coup d'Etat de Kikanga) ; 1972 (Maquis de Diawara).

1976 (Mouvement de la Confédération Syndicale Congolaise) ; 1977 (Assassinat de Ngouabi) ; 1986 (Maquis de Pierre Anga...).

¹⁹⁰ Eboussi Boulaga, : *Les Conférences Nationales en Afrique Noire*, Paris, Ed. Karthala, 1993, p. 53.

¹⁹¹ H. Ngbanda Nzambo Ko Atoumba, *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du Maréchal Mobutu*. Paris, Ed. Gideppe, Mayenne, 1999, p. 53-54.

¹⁹² R. Otaïek, *Identité – Démocratie dans un monde global*. Paris, Presses de Sciences Po, 2000, p. 91.

¹⁹³ Yves Botto , « La démocratie Congolaise et le poids de l'armée », In la *Semaine Africaine*, n° 1932, du 10 au 16 déc. 1992, p. 5.

¹⁹⁴ Par les actes ci-après, pris par la Conférence Nationale avec effet « théoriquement » d'exécution d'urgence, eu égard à la nature souveraine de la Conférence Nationale : Actes n° 020/91-CNS/PS portant définition des critères de désignation des cadres dirigeants politiques, administratifs, diplomatiques et militaires ; Acte n° 024/91-CNS/PS portant réorganisation et réaffectation au Ministère de l'intérieur de la Police nationale ;

Les Cahiers de l'IGRAC

La première occasion de dissension se présenta au sortir de celle-ci avec le gouvernement de transition, dans les péripéties que Guy Menga rappelle dans son ouvrage « la transition escamotée ». L'incident a été connue comme une « tentative de putsch » de janvier 1992 dirigée contre le Premier Ministre André Milongo¹⁹⁵. Il s'agit de ce qu'on a appelé « l'Affaire Gangouo ». Le journaliste du *Monde* qui rend compte de cet événement a perçu l'enjeu véritable du conflit qu'il décrit en ces termes :

En procédant à un « rééquilibrage régional de l'armée », expression préférée par ceux qui récusent le terme ethnique », le colonel Gangouo s'est attiré les foudres des principaux officiers, originaires comme le Président Sassou Nguesso et le Chef d'Etat major, du nord du pays.

L'armée, comme la classe politique, n'échappe pas aux démons du tribalisme, qui viennent de resurgir spectaculairement au Congo... ¹⁹⁶.

Dans le climat d'ethnicité ambiante, l'armée comme l'ensemble du corps social n'échappait donc pas à l'emprise de ces forces centrifuges (qui ont pour expression au Congo l'ethnicité, le tribalisme, le régionalisme).

Le second écueil qui permit de tester la fidélité de l'armée à la nouvelle ligne républicaine fut le refus des dirigeants de l'armée de rendre publics les états généraux de l'armée. Ceux-ci, en effet, devaient être convoqués en vertu de l'acte n° 037, sur le mode de fonctionnement de la Conférence Nationale.

Pascal Lissouba, élu en 1992, reprit à son compte les mêmes éléments d'analyse de la sociologie politique congolaise. Ses rapports avec l'armée furent dominés par la problématique du « rééquilibrage » de l'armée. Cette ligne influença négativement l'issue de son pouvoir dans la guerre du 5 juin 1997, et pour cause :

« le contrôle des forces armées fut un des enjeux majeurs du quinquennat de Lissouba et un de ses principaux échecs : le ralliement des officiers Mbochis à Sassou Nguesso n'a pu que contribuer à la victoire du général nordiste. Fidélité de corps et connivence ethnique et régionale ont pleinement joué ; affaiblissant d'autant les forces légalistes »¹⁹⁷.

Le renchérissement de cette dialectique concerne aussi les rapports entre l'armée et les milices au cours de cette période.

En définitive, c'est à juste titre que la presse internationale s'interrogea sur la place de l'armée dans la crise congolaise de 1997¹⁹⁸.

Historiquement les rapports entre l'armée et les milices sont caractérisés par une alternance de bons et de mauvais rapports.

Les périodes de bons rapports se caractérisent par une coopération et un partage des tâches entre les milices et l'armée (qui conserve une réelle prééminence).

Les périodes de mauvais rapports sont caractérisées par des tensions, des rapports violents, d'insoumission et de confusion des rôles¹⁹⁹.

Acte n° 030/91-CNS/PS portant débaptisation de l'Armée Populaire Nationale en Forces Armées Congolaises ; Acte n° 035/91-CNS/PS portant restauration de la Gendarmerie Nationale Congolaise ; Acte n° 032/91-CNS/PS portant reconstitution des carrières, réhabilitation et réintégration dans les services actifs de leurs corps d'origine, des militaires, policiers et civils épurés du fait de l'intolérance politique ; Acte n° 039/91-CNS/PS portant récupération des armes de guerre ;

Acte n° 037/91-CNS/PS portant tenue des états généraux de l'armée.

¹⁹⁵ Lire Guy Menga : *La transition escamotée*, Paris, l'Harmattan.

¹⁹⁶ « Le Congo : après une semaine de conflit avec l'armée » in *Le Monde* du 24/01/1992.

¹⁹⁷ Roland Pourtier, op. cit., p. 12. Rappelons qu'au cours de la Conférence Nationale, l'armée, garante du bon déroulement de ces assises en avait indiqué les limites. Par la bouche du Général Ngollo, elle s'était élevée contre toute tentative de renversement de palais du Président de la République. Au sortir de celle-ci, un pouvoir de trois institutions avait été formé : la Présidence de la République, assurée par Denis Sassou Nguesso, dépouillé de ses principales prérogatives – le Premier Ministre élu par la Conférence Nationale, André Milongo, et un Parlement de Transition (Conseil Supérieur de la République dont la Présidence était assurée par l'évêque d'Owando, Mgr. Nkombo.

¹⁹⁸ Sous le titre global : « Que faire des armées africaines ? », l'Autre-Afrique s'interrogeait : « où est passée l'armée congolaise ? », l'article notait la quasi implosion de l'institution militaire dont le rôle des officiers consistait à encadrer les Zoulous, les Cobras... (L'autre-Afrique, n° 30 du 17 au 23 déc. 1997, pp. 18-19).

¹⁹⁹ En 1968, l'avènement du pouvoir militaire fut marqué par un épisode violent baptisé « la guerre du Biafra » qui opposa l'Armée aux milices de la Défense Civile. Des heurts réguliers ont caractérisé la cohabitation entre l'armée et les milices sous le régime Lissouba. L'Agence Congolaise d'Information (ACI), du 10 juin 1997

Les Cahiers de l'IGRAC

D'une manière générale le règne des milices qui s'assimile à la privatisation de la violence est antinomique de l'Etat de droit au sens Weberien de l'expression (du monopole de la violence légitime). Cela conduit à une lutte pour l'existence d'une des entités, aussi les rapports entre l'armée et les milices sont-ils heurtés. De la position de l'armée dépendait l'issue des événements de juin 1997.

3. L'enjeu des ressources dans la crise congolaise

La gestion des ressources naturelles relève d'une problématique à l'échelle du continent. L'interrogation de Bernard Conte résume cette problématique à laquelle ont été confrontés, ces dernières années, nombre d'Etats africains. La rente peut-elle tarir en Afrique ?²⁰⁰

Dans cette perspective, la redistribution des positions de pouvoir et des résultats de la gestion de la rente (pétrolière et forestière) sont à la base des crises répétées et du décuplement de leur ampleur.

En effet, avec la rupture de l'accord PCT-UPADS, rattachée au non-respect de la clause de cession de sept portefeuilles ministériels, démarra la série de crises répétées dès l'entrée en fonction de Pascal Lissouba en 1992.

Le pétrole joua comme un applicateur de cette crise.

Le pétrole

La Conférence Nationale Souveraine peut-être interprétée comme le résultat des remous de la gestion de la rente pétrolière.

Le pétrole a acquis une importance croissante dans la structure économique du Congo. Il est devenu la première ressource du pays, éclipsant les ressources forestières²⁰¹.

Démarré en 1960 avec une production marginale de 51.817 tonnes, le pétrole est évoqué pour la première fois dans un discours officiel par le Président Marien Ngouabi en 1973 lorsque la production effectua le bond de 2 millions 54.189 tonnes.

« Le boom pétrolier », comme il fut baptisé en 1980-1981, fit du pétrole une matière première stratégique de laquelle dépendait la structure économique du pays à hauteur de 90%.

Philippe Decraene donne toute l'importance du pétrole sur l'économie congolaise en chiffres²⁰².

L'importance du pétrole, matière première stratégique dans l'économie congolaise commandait au régime politique accédant à la démocratie de maintenir une coopération excellente avec les partenaires dans le domaine pétrolier²⁰³.

Elf-Congo (succursale de Elf-Aquitaine) est le premier partenaire du Congo dans ce domaine. L'attitude de prudence ne fut pas le cas avec les régimes de la démocratisation de Milongo à Lissouba²⁰⁴.

rapporte la mise en garde de l'Etat-major des FAC contre les miliciens de l'opposition « pour provocations répétées à l'endroit des instances des FAC ». In *ACI* du 29 août 2000 : cahier n° 4, spécial 40 ans d'indépendance.

- Sur le danger potentiel que représente l'Armée pour la démocratisation en Afrique, se reporter à la revue *Démocraties Africaines*, n° 6 avril-juin 1996 intitulé : « Les militaires, le pouvoir et la Démocratie en Afrique ».

²⁰⁰ Bernard Conte : « La rente peut-elle tarir ? », in Mitterrand et l'Afrique, *Politique Africaine*, n° 58, juin 1995, pp. 127-136.

²⁰¹ « Congo-Pétrole, plus de 70 ans d'activités » in *ACI*, août 2000, spécial 40 ans d'indépendance, pp. 37-38.

²⁰² « En 1985, le pays exportait plus de 5.000.000 de tonnes de pétrole qui constituait 90% des recettes d'exportations et 75% des rentrées fiscales. Les variations des cours du brut ont donc eu des lourdes conséquences, contraignant le Chef de l'Etat à faire appel au FMI dès mai 1986, après avoir adopté, une année plus tard, un plan d'austérité... » In Philippe Decraene : *L'Afrique centrale, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes*, Paris, 1993, 191 p.

²⁰³ Les autres partenaires impliqués dans l'exploitation du domaine minier du Congo sont : Agip (Italie), Shell (Consortium Anglo-hollandais), Amocco, Connoco, Chevron, Apache, Arco et Citizen Energy Corporation, Esso et Oxy (USA).

²⁰⁴ Comme le mentionne Jean Luc Vermeulun (Directeur délégué exploration – production dans une interview à *Africa International*, « elles sont totalement normalisées depuis 1993. J'en profite pour souligner que nous ne sommes absolument pas impliqués dans les troubles actuels que, comme tout opérateur économique, nous ne pouvons que déplorer ». In *Africa International*, n° 310, déc.-jan. 1998 : « Elf-Aquitaine. Perspectives jusqu'à

Les Cahiers de l'IGRAC

En 1993, Esso et Oxy arrivant sur le marché congolais du pétrole procédèrent à « l'achat par anticipation du brut de Nkossa ». C'est le début de la longue « affaire Oxy » assimilée par le partenaire principal et l'opposition à la mauvaise foi et au bradage des ressources nationales par le régime Lissouba.

Cette cession de la part du Congo dans un contrat en cours correspondait à un contexte politique local dominé par l'échéance des élections législatives anticipées.

Devant le refus de la Direction de Elf-Congo de consentir à une avance gagée sur... le pétrole, Pascal Lissouba se tourna vers Oxy.

Passé l'écueil de « l'affaire Oxy », les relations avec les sociétés pétrolières se sont normalisées aboutissant à une modification de régime juridique souhaité par le pouvoir congolais²⁰⁵.

Pascal Lissouba déchu par la guerre du 5 juin 1997, attribua à Elf-Aquitaine d'avoir contribué à sa perte du pouvoir en aidant son adversaire.

III. Les perspectives d'avenir

Nul doute qu'il existe à côté des obstacles ainsi apparaissant comme récurrents et factuels, des espoirs d'approfondissement de la démocratie, conditions indispensables à la construction de l'Etat et à une intégration harmonieuse des forces sociales à la nation en devenir au Congo.

Ces éléments apparaissent dans le rôle de la presse, de la société civile et dans le « foisonnement religieux »²⁰⁶, conditions du renouvellement social.

1. Le rôle de la presse

L'enjeu vital d'une presse libre est perçu unanimement comme une condition de la démocratie en Afrique. Selon l'opinion de Munyenembe,

*... l'avenir de la démocratie est assuré, mais si la presse est muselée, nous reviendrons au parti unique et à la partialité des informations »*²⁰⁷.

La conviction du dirigeant Namibien est partagée par les praticiens congolais de la presse au Congo.

Si en Occident et en Amérique, les médias ont atteint le statut de « quatrième pouvoir », dans les démocraties en construction, les journalistes tentent au risque de leur vie souvent, de s'élever au rang de partenaire de la démocratie et d'acteurs de celle-ci, efforts sans lesquels « il n'est en définitive pas de démocratie sans liberté de presse »²⁰⁸.

L'histoire de la presse congolaise nous apprend que l'ennemi des médias et de la liberté de presse est avant tout le pouvoir et l'homme politique. Les médias ont avant tout à triompher du paradoxe qui existe entre l'allergie singulière de l'homme politique face à la presse et l'adhésion des Etats au « pacte démocratique ».

Fondateur de l'ordre démocratique international, « le pacte démocratique » n'inspire-t-il pas les valeurs civiques qui inspirent les textes des Etats africains modernes ?

Quel est l'état de la question au Congo, à la fin du conflit du 5 juin 1997 ?

l'an 2005 ». L'article affirmait : « le pétrolier français était l'une des vedettes de la guerre civile au Congo... », *op. cit.*

²⁰⁵ Caractérisé par l'abandon du régime des concessions au profit du partage de production introduit en 1995. « Dans le régime du partage de production, les revenus de l'Etat sont garantis non seulement par la redevance minière proportionnelle, mais également par une quantité de pétrole « profit oil », constituée par la part de pétrole revenant à l'Etat après le partage de production » (ACI, cahier n° 1, août 2000, spécial 40 ans d'indépendance, p. 38).

²⁰⁶ Selon l'expression de Elisabeth Doril-Appril et Abel Kouvouama, in « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », *Afrique contemporaine*, n° 186, avril-juin 1998, p. 58.

²⁰⁷ « Malawi : la consolidation de la démocratie : atouts et faiblesses », in le *Courrier Afrique – Caraïbes – Pacifique – Union Européenne*, n° 152, juillet-août, 1995, « Les ONG », p. 35.

²⁰⁸ J.C. Gakosso, *La nouvelle presse congolaise : du goulag à l'agora*. Paris, l'Harmattan, 1997.

Les Cahiers de l'IGRAC

Les médias et le renouveau démocratique au Congo : de 1990 à 1997

Comme la liberté, la démocratie est véritablement une conquête populaire. « Les chevaliers de la plume » comme les appelle Ngoïe-Ngalla²⁰⁹, les journalistes dans l'exercice de leur métier étaient bridés par le jeu de la censure. C'est ainsi que les journalistes étaient aux avant-postes du combat pour la démocratie et la liberté par le biais d'une conférence nationale²¹⁰.

En effet, après la chute du mur de Berlin, un vent de liberté souffla sur le paysage médiatique congolais.

Les écrans de télévision furent inondés par « une pluie d'images ». On enregistra une multiplication de tribunes de presse sur la démocratie dans le monde. Des journaux à grand tirage et de nombreux reportages furent organisés à la radio : Radio France Internationale, la Voix de l'Amérique, la BBC²¹¹...

Ainsi, la Conférence Nationale Souveraine de 1991 est apparue sous certaines plumes comme « une belle revanche pour la presse ». A la faveur de celle-ci, la presse congolaise connut une floraison de titres nouveaux, brisant ainsi le monopole de la presse d'Etat²¹².

L'inscription de la presse dans le nouveau paysage dénote surtout de l'intrépidité du corps de métiers de la presse. Non seulement « de nouveaux titres ont fleuri en quelques semaines, mais [], quatre associations professionnelles ont participé aux débats du Palais de Parlement »²¹³. De même, la plupart des partis présents aux assises de la Conférence Nationale étaient dotés d'organes de presse²¹⁴.

Pour les journalistes présents aux assises, l'objectif était de « faire éclater les années de musellement, de conditionnement, de censure officielle et d'autocensure »²¹⁵. Leur action fut efficace, au regard des résultats obtenus²¹⁶. Des membres et sympathisants des associations de journaliste firent leur entrée au Conseil Supérieur de la République, instance parlementaire l'issue de la Conférence Nationale.

Le rapport final de la Conférence, reflétant l'esprit des travaux, plaçait en bonne place les préoccupations de la presse, c'est-à-dire, à la « Commission Constitutionnelle et des Libertés ».

De la sorte, le maintien des préoccupations fondamentales fondées sur le pluralisme d'opinion et la liberté dans les textes qui devaient fonder l'Etat de droit, seront à l'avenir et par delà les vicissitudes de l'histoire, le triomphe certain de la ligne de la démocratie.

On peut assimiler l'ensemble de l'itinéraire des hommes de presse à la volonté de faire émerger au Congo "quatrième pouvoir" garantissant un ordre démocratique.

²⁰⁹ D. Ngoïe-Ngalla, Préface à J.C. Gakosso, op.cit.

²¹⁰ La liberté, dont la moindre n'était pas la liberté de la presse et d'opinion apparaît sous ce jour comme une revendication essentielle.

²¹¹ Voir la *Semaine Africaine*, n° 2073 du 30 mai 1996.

²¹² D'après le journaliste MBanza, l'espace médiatique s'est enrichi de plus de 60 titres.

²¹³ Les associations de journalistes représentées à la Conférence Nationale Souveraine sont : l'Association des Professionnels Africains de la Communication (APAC), l'Association des Professionnels de l'Information et de la Communication (APIC), Presse et Relations Publiques (PRP), L'Association des Chroniqueurs Culturels (ACC).

²¹⁴ Nous en donnons l'échantillon suivant : le Choc, la Colombe (organes du RDPS), Madoukoutsékélé, le Paris, le Pays (organes de l'UNPD), le Soleil (organe du MCDDI), le Tabou, Etumba et Congo-Magazine (organes du PCT), la Clé, le Tam-tam, la Rue Meurt, Maintenant, la Foudre, la Ruche, le Flambeau, le Gardien, la Vision pour demain...

²¹⁵ Voir « La Presse en démocratie. L'exemple du Congo Brazzaville ». Dossier de presse, RFI, 06/02/2002, réuni par le Centre Culturel Français de Brazzaville.

²¹⁶ A l'actif des journalistes, les actes suivants furent pris : acte n° 010/91-CNS-PS portant convocation des états généraux de l'information et de la communication ; acte n° 071/91-CNS-PS portant création du Conseil Supérieur de l'Information et de la Communication ; acte n° 106/91-CNS-PS portant création d'un centre de formation et de recyclage des professionnels de l'information et de la communication ; acte n° 272/91-CNS-PS portant abolition de la censure ; acte n° 004/91-CNS-PS constatant l'élection des membres du Conseil Supérieur de la République.

Les Cahiers de l'IGRAC

2. La société civile congolaise

L'attestation d'une société civile est consubstantielle à tout débat sur l'Etat moderne en Afrique.

Au Congo-Kinshasa, nous rassure la *Lettre de la rédaction de Horizon-développement*, « il ne se déroule plus un débat, au niveau national ou local, où ne soit invitée la Société Civile »²¹⁷.

Cependant le caractère émergeant, la faiblesse avérée de celle-ci à suppléer la déliquescence actuelle de l'Etat dans la problématique de la reconstruction, nécessite de revenir sur les préalables théoriques relevées par R. Otayek²¹⁸.

En effet, R. Otayek résume ainsi le débat sur le concept de société civile. La société civile est caractérisée en Europe par l'existence d'une autonomie entre les sphères publique et privée.

En l'absence d'une telle autonomisation des sphères, certains auteurs manifestent une réticence à attester l'existence d'une société civile en Afrique.

Cette réticence est fondée sur la définition suivante qu'en donne B. Badie : « ... la définition du concept repose sur au moins trois principes discriminants : la différenciation des espaces sociaux privés par rapport à l'espace politique, l'individualisation des rapports sociaux qui confère ainsi à l'allégeance citoyenne une valeur prioritaire ; l'horizontalité des rapports à l'intérieur de la société qui fait préférer la logique associative à la structuration communautaire et qui, à ce titre, marginalise les identifications strato-nationales »²¹⁹.

La société civile serait dans le cas de l'Afrique, un concept à utiliser avec circonspection et prudence.

Pour dépasser ces réticences, nous nous référons aux arguments reposant sur la capacité subversive de l'Etat africain moderne, sur son « indocilité » selon la formule d'Achille Mbembé. Nous raisonnons dans les perspectives du renouvellement ainsi que les perspectives de déconstruction de la violence et de l'autoritarisme liés au processus de construction de l'Etat en Afrique²²⁰.

Ceci rappelé, quelles perspectives s'ouvrent à la société civile au Congo-Brazzaville ?

La place de la société civile au Congo

En nous fondant sur le répertoire des ONG (Organisations Non Gouvernementales) du Congo²²¹, nous relevons le « foisonnement » qui caractérise ce secteur.

L'existence des ONG et leur action permettent d'ériger celles-ci en partenaires de l'Etat dans la problématique de son développement.

Phénomène balbutiant dans les années 1980, le phénomène associatif a pris un essor fulgurant à l'horizon de la décennie suivante.

Les ONG représentent une appellation générique regroupant une réalité hétérogène comprenant les associations, les fondations, les mutuelles, les comités... Les ONG et les associations représentent la catégorie la plus nombreuse. La société civile constitue un large spectre investi par les entrepreneurs sociaux de tous ordres. Elles s'occupent sans distinction de l'activité communautaire, sociale, économique et culturelle de l'Etat/Nation.

Le PNUD a classé cette activité en douze secteurs parmi lesquels :

A/ Problèmes généraux de développement et planification du développement : 5 (associations, comités, fondations, groupements, organisations, cercles,...)

B/ Ressources naturelles et environnement : 6 (Associations-Forums...)

C/ Agriculture forestière pêche : 45 (associations, caisses, mutuelles...)

D/ Commerce et financement du développement : 4 (associations, caisses, mutuelles...)

²¹⁷ « Société civile congolaise : quelle mission ? » *La lettre de la rédaction*, in *Horizon-Développement*, n°11, oct. 1999, p. 2

²¹⁸ R. Otayek, *Identité – Démocratie dans un monde global*. Paris, Presses de Science Po, 2000, 239p.

²¹⁹ B. Badie, 1992, p. 116, cité par R. Otayek, 2000, op. cit. 123. Cette approche n'est pas loin de rappeler la logique mécaniste des « étapes de la croissance économique » de Rostow.

²²⁰ En raison de la faillite des Etats, la société civile, par le biais des ONG s'est imposée à l'Etat africain comme l'indique ce constat : « l'échec des décennies de développement décrétées par les Nations-Unies, la crise persistante et profonde sévissant en Afrique et la faillite de l'Etat africain [...] un constat fut fait en ces termes : les seuls efforts des gouvernements africains ne suffiront pas à résoudre la crise... », (ONG-Congo-Coopération au Développement. Répertoire 1995, p. 10).

²²¹ ONG-Congo-Coopération au Développement. Répertoire 1995, PNUD, 234p.

Les Cahiers de l'IGRAC

E/ Population : 2

F/ Etablissements humains : 7 (associations, coopérative, sociétés...)

G/ Santé : 16 (associations, clubs, comités, églises, femmes, jeunesses, ligues, maisons...)

I/ Emploi-Travail : 11 (associations, club, forums, femmes, jeunes)

K/ Situation sociale et équité : 6 (associations, jeunesse, comité, union)

L/ Culture : 14 (associations, association savante, brigade, convention, centres, fondations...)

M/ Sciences et techniques : 3 (associations-bureaux).

L'inventaire par secteur montre que l'activité des ONG et associations couvre tous les secteurs et activités du pays avec des résultats d'inégale importance.

Au sein de cette galaxie, l'Eglise catholique, et la coopération internationale mobilisent d'importantes ressources et jouent les premiers rôles.

L'activité des ONG et associations comporte des forces et des faiblesses.

En effet, l'activité des ONG et associations permet encore de porter la modernité sur l'ensemble du territoire de l'Etat. Dans nombre de situations, les activités des associations dans les localités rurales représentent les seules fenêtres sur la modernité. De même qu'elle permet de déplacer et de relativiser l'impact de l'affect ethnique sur le corps social.

Sur le versant négatif on a pu observer que les ONG et les associations ont souvent servi de tremplin politique à nombre d'entrepreneurs qui voient dans leurs activités le tremplin idéal.

A ce titre, les ONG et associations se comportent en leviers de la mobilisation et une manière d'appel au clientélisme²²².

Au total les ONG et associations, particulièrement dans le contexte post-conflit, demeurent indispensables à l'Etat dont ils suppléent l'action sur le terrain.

Ils servent d'interface nécessaire entre les pouvoirs publics et les communautés de bases. Leur existence offre un champ de possibilités de mobilisation des énergies dans la perspective de la reconstruction de l'Etat-Nation.

3. Le renouveau religieux au Congo

Dans le contexte de la société civile, le renouveau religieux mérite un traitement spécifique.

Le mouvement religieux a acquis en Afrique Centrale et au Congo plus singulièrement, une relative profondeur sociale. Plus d'une décennie après son avènement, le renouveau religieux a acquis le temps nécessaire pour forger des comportements sociaux nouveaux.

Le Congo a toujours été « terre d'églises ». C'est ainsi que la problématique des « églises » nouvelles mérite d'être abordée en prenant préalablement le soin d'en indiquer les limites et les attentes.

Nous reconnaissons d'emblée avec J.F. Bayart que l'expression du religieux, « de la piété populaire quotidienne aux raffinements théologiques ou aux emportements mystiques [...], est une dimension irréductible qu'une analyse en sciences sociales ne parviendra jamais à cerner »²²³.

La seconde précaution théorique concerne la nécessité de lire dans l'expérience du renouveau en cours, des tentatives originales des Congolais de « réappropriation » de leur histoire et de leur destinée, ce, au regard des influences souvent exogènes (occidentales, américaines, brésilienne, africaines) qui traversent le champ religieux.

Il s'agit de rendre compte d'une réalité en mouvement qui confine à une tendance majeure de ce siècle, comme le rappelle opportunément Mohamed Tozy²²⁴. Qui plus est, il s'agit d'observer ici une des dynamiques sociales nées de l'après-guerre froide en Afrique centrale.

Enfin, la singularité du mouvement religieux tient aux caractéristiques de la modernité qui s'attache aux églises actuelles, dans le cadre global des sociétés agraires dont on rappelle si souvent... l'archaïsme²²⁵ !

²²² Les femmes des leaders sont toutes à la tête d'une ONG, fondation ou association, à l'instar de :

la fondation Mère et Enfants de Marie-Noëlle Yhombi-Opango ; la fondation Marie Bouanga de Jocelyne Lissouba ; la fondation Congo-Assistance de Antoinette Sassou-Nguesso ; la fondation Maman Milongo de Laurentine Milongo ; la fondation d'Assistance aux Communautés de Base (FACOB) de Jacqueline Kolelas.

²²³ J.F. Bayart, *Religion et modernité en Afrique Noire*. Paris, Karthala, 1993, p. 132.

²²⁴ Mohamed Tozy, *op. cit.*, p. 115.

²²⁵ *Ibid.*

Les Cahiers de l'IGRAC

D'un point de vue chronologique, l'expérience socio-politique montre que l'histoire des relations entre l'Eglise et l'Etat au Congo a été marquée par un conflit permanent de délimitation des influences, « entre la sphère de Dieu et celle de César », pour reprendre une image de J.F. Bayart²²⁶.

Les conflits sont légion pour ne reprendre que la mort du Cardinal Biayenda, survenue en 1977 et une année plus tard, par la manifestation de la volonté du parti unique de délimiter leur sphères d'influence réciproque (entre les Eglises et l'Etat)²²⁷.

La conscience critique qui a toujours animé l'Eglise, et le prosélytisme religieux du corps social congolais ont abouti, dans une espèce de dialectique de la lutte politique déguisée, à la tenue de la Conférence Nationale, en février 1991.

Les Eglises « conventionnelles » y jouèrent naturellement le rôle d'arbitre, éclipsant (mais sans abolir) la tendance de fond tenue de ce qu'on appelle alors les « sectes » religieuses.

La Conférence Nationale et le foisonnement religieux

Dans leur étude exhaustive sur la question, Elisabeth Dorier-Appril et Abel Kouvouama recensent à la naissance du phénomène 155 associations religieuses à Brazzaville et 35 dans le reste du pays²²⁸.

Le phénomène a engendré la multiplication des lieux de culte dans les principales villes du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Ouessou) et dans l'hinterland, ce malgré les crises armées répétées.

Les églises du renouveau sont caractérisées

par la récurrence d'une thérapeutique dynamisante qui traverse le corps social.

Ce mouvement culturel émanant des églises du renouveau développe une singularité à double effet à l'égard de la société traditionnelle et de la puissance publique moderne.

En direction de la société, il va à l'encontre des aspects intérieurs de la coutume et de la tradition face à la modernité, et à l'encontre de l'Etat-moderne, le mouvement dénonce la conduite chaotique du destin national²²⁹.

En définitive, les églises du renouveau sont porteuses d'une « contre-culture » nouvelle qui par effet de balancier ne manque pas de produire des changements dans différentes sphères de la société.

Ceci permet d'observer déjà, au sein des élites urbaines, la manifestation d'une

culture transcendant les identités ethniques et le développement de nouvelles solidarités

*
* *

Nous observons que dans le cadre des mobilisations infra-étatiques, plusieurs forces sociales étaient à convoquer dans l'exemple du Congo-Brazzaville.

Ces forces et réalités ont été présentées sous la forme de deux séries d'obstacles (récurrents et factuels). Souvent, elles se combinent, de manière "harmonieuse" ou "chaotique", à la lumière des crises répétitives survenues au Congo entre 1993 et 1997.

La forme de l'Etat-Nation au Congo est largement tributaire de la configuration de ces éléments ou obstacles. L'issue de leur coexistence dépend en dernier ressort de la voie offerte par le jeu combiné des éléments que nous avons regroupés dans « les perspectives d'avenir »

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ Prise du décret du 8 février 1978 légalisant les 7 églises du Conseil œcuménique suivante : l'Eglise Catholique, l'Eglise Evangélique du Congo, l'Armée du salut, Terenkyo, l'Eglise de Jésus-Christ sur Terre de Simon Kimbangu, le Comité Islamique du Congo, la Mission Prophétique Lassy Zéphirin. Selon Bazenguissa-Ganga qui cite J. Tonda, « 95 sectes, voire plus, étaient interdites », op. cit., p. 325.

²²⁸ Elisabeth Dorier-Appril et Abel Kouvouama : « Pluralisme religieux et société urbaine à Brazzaville », in *Afrique contemporaine*, n°186, 2^e trimestre 1998, p. 58-76.

²²⁹ Gestion de l'Etat dans la corruption et l'opacité ; la crise économique et sociale dont les églises vivent les effets de plein fouet.

Les Cahiers de l'IGRAC

Annexe : Répartition des sièges dans la première assemblée élue post Conférence nationale

Partis		Leaders
Union pour la Démocratie Sociale (UPADS)	39	Pascal Lissouba Président de la République
Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intéral (MCDDI)	29	Bernard Kolelas Maire de Brazzaville
Parti Congolais du Travail (PCT)	19	Denis Sassou Nguesso Ancien Président de la République
Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS)	9	J.P. Thystère Tchicaya Maire de Pointe-Noire
Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD)	5	J.J. Yhombi-Opango Ancien Président de la République
Union des Forces Démocratiques	3	D. Ch. Ganao Premier Ministre
Union pour la Démocratie et la République Mwinda (UDR-Mwinda)	2	André Milongo Président de l'Assemblée Nationale

Bibliographie

A/ Ouvrages sur l'Afrique

Amselle, J.L. et Elikia Mbokolo. 1999, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etats en Afrique*. Paris, la Découverte /Poche.

Bayart, J.F., Mbembé, A. et Toulabor, C.. 1992, *La politique par le bras en Afrique noire. Contribution à la problématique démocratique*. Paris, Karthala.

Bayart, J.F., 1989, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*. Paris, Fayard.

Bayart, J.F. et Ellis, S. et Hibou, B., 1997, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*. Paris, Ed. Complexes.

Hazoume, C., 1972, *Idéologies tribalistes et nation africaine : le cas dahoméen*, Paris, Présence Africaine.

Ki-Zerbo, J., 1978, *Histoire de l'Afrique Noire*. Paris, Hatier.

Mbembé, A., 1998, *Afriques indociles : christianisme, pouvoir et Etat en société post-coloniale*. Paris, Karthala.

Mbembé, A., 1985, *Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire*. Paris, l'Harmattan.

Otayek, R., 2000, *Identité-démocratie dans un monde global*. Paris, Presses des Sciences Sociales Po.

Vennetier, P., *Les villes d'Afrique tropicale*. Paris, Milan-Barcelonne, Bann-Masson, 2^e éd., revue et augmentée.

B/ Les ouvrages sur le Congo

Afrique plurielle : 1986, « Hommage à Georges Balandier », Paris, Karthala, 1986.

Amin S. et Coquery-Vidrovitch, C., 1969, *Histoire économique du Congo, 1880-1886. Du Congo français à l'Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale*, Dakar, IFAN, Paris, Anthropos.

Balandier, G., 1985, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Bazenguissa-Ganga, R., 1997, *Les voies du politique au Congo. Essai de sociologie historique*. Paris-Karthala.

Bernault, F.B., 1996, *Démocraties ambiguës en Afrique Centrale. Congo-Brazzaville 1940-1965*, Paris, Karthala.

Bertrand Hugues, B., 1975, *Le Congo, formation sociale et mode de développement économique*. Paris, Maspero.

Coquery-Vidrovitch, C., 1972, *Le Congo au temps des compagnies concessionnaires (1898-1930)*, Paris, Mouton et Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Decraene, Ph., 1963, *Tableau des partis politiques au sud du Sahara*. Paris, FNSP, 1963.

Guillot, R., 1973, *Projet de développement dans la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Etudes géographiques et sociologiques. T. 1*, Brazzaville, ORSTOM..

Les Cahiers de l'IGRAC

- Mazenot, G., 1970, *La Likouala-Mosseka ; Histoire de la pénétration du Haut-Congo (1878-1920)*. Paris, Mouton et Ecole Pratique des Hautes Etudes.
- Sinda, M., 1972, *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Paris, Payot.
- Soret, M., 1954, *Démographie et problématiques urbaines en A.E.F. Poto-Poto, Bacongo, Dolisie*. Mémoire Institut d'Etudes Centrafricaines.
- Thystère Tchicaya, J.P., 1992, *Itinéraire d'un africain vers la démocratie*. Genève, Ed. du Tricorne.
- Tonda, J., 2002, *La guérison divine en Afrique Centrale (Congo-Gabon)*, Paris, Karthala.
- Wagret, J.M., 1963, *Histoire et sociologie politiques de la République du Congo*, Paris, Librairie générale de droit et jurisprudence,
- Weismann, F., 1993, *Election présidentielle de 1992 au Congo*. Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, CEA, 1993.

C/ Revues et journaux

- Bonnafé, P., 1968, « Une classe d'âge politique : la J.M.N.R. de la République du Congo-Brazzaville », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XIII, 1968, p. 327-368.
- Decraene, Ph., 2001, « La République du Congo reste une terre d'élection pour les églises africaines », in *Afrique contemporaine*, n° 2000, 82 p.
- Devauges, R., 1963, « Etude du chômage à Brazzaville en 1957. Etude sociologique » in *Cahiers de l'Orstom* (série Sciences Humaines), I (1), 1963.
- Eboué, F., 1948, « La Nouvelle politique indigène en AEF », imp. du gouverneur général de l'AOF, Dakar, 45 p.
- Frank, Ph., 1987, « Ethnies et partis : le cas du Congo », *Afrique contemporaine*, n° 182, 2^e trimestre,
- Gamandzori, J., 2001, « Mondialisation, cultures et violences. Le cas des vidéo-club et des ciné-club à Pointe-Noire (1985-1999) ». *Actes des Journées Congolaises de Psychologie*, 4^e édition, Brazzaville, UNICEF, 18 p.
- Ossebi, H., 1992, « Production démocratique et transition post totalitaire au Congo : portée et limites d'une expérience », texte présenté au colloque du CODESRIA, sur *Le processus de démocratisation en Afrique : problèmes et perspectives*, Dakar, 10-14 fév. 1992.
- Robinau, R., 1967, « Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple du Souanké (1900-1960) », in *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. VII, p. 300-344.
- Vennetier, P., 1978, « Un cas de disparité économique régionale dans un cadre national : Congo septentrional et le Congo méridional », *Etudes géographiques offertes à Louis Papy*, Bordeaux, CEGET, (29-31).